

métropole

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Nîmoise

OCTOBRE 2009 - N° 23

• **Dossier**
Nîmes Métropole
élargit son horizon..... p 2

• **Sport**
Demain une patinoire, mais aussi
des équipements de proximité..... p 8

• **Développement Economique**
Haut débit :
la culture du réseau p 12

• **Transports**
TCSP : un look exclusif..... p 17

• **Culture**
Plains feux sur le jazz..... p 19

• **Sur votre agenda..... p 23**

BERNIS

BEZOUCE

BOUILLARGUES

CABRIÈRES

CAISSARGUES

CAVEIRAC

CLARENSAC

DIONS

GARONS

GENÉRAC

LA CALMETTE

LANGLADE

LEDENON

MANDUEL

MARGUERITTES

MILHAUD

NÎMES

POULX

REDESSAN

RODILHAN

SAINT CHAPTES

SAINT CÔME

& MARUÉJOLS

SAINT DIONISY

SAINT GERVASY

SAINT GILLES

SAINTE ANASTASIE

SERNHAC

NÎMES METROPOLE

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION

De nouvelles compétences
pour aller plus loin...

Éditorial



De nouvelles compétences pour aller plus loin...

Les sept années qui se sont écoulées depuis la création de notre Communauté d'Agglomération ont permis d'affirmer notre identité, de conforter notre position dans le paysage institutionnel et de démontrer notre dynamisme au service de nos concitoyens, dans tous nos domaines de compétences.

Aujourd'hui, Nîmes Métropole est bel et bien un territoire performant où il fait bon vivre, travailler et s'épanouir.

Notre politique d'aménagement du territoire est pertinente : aménagement des zones d'activités afin de garantir un tissu économique riche et varié et d'accueillir de nouvelles entreprises, construction d'équipements tels le Stade Nautique Nemausa et demain, une Scène de Musiques Actuelles avant d'autres réalisations structurantes.

Nîmes Métropole évolue à grands pas. Vous découvrirez dans ce numéro, un dossier consacré à l'extension de nos compétences, dans un proche avenir. Nous en sommes au stade de la réflexion qui porte sur différents domaines : traitement des ordures ménagères, gestion des équipements concernant la petite enfance, gestion des écoles de musique, réalisation et gestion d'équipements sportifs...

La prise de nouvelles compétences est une évolution importante pour l'Agglomération – avec des incidences positives sur le développement de notre territoire et sur l'amélioration du cadre de vie des habitants.

En effet, avec de nouvelles compétences, la Dotation de l'Etat augmentera, conférant ainsi des moyens financiers accrus à notre Collectivité.

Cette nouvelle étape traduit bien la volonté des 27 communes de Nîmes Métropole de se rassembler autour d'enjeux essentiels pour construire l'avenir.

En parallèle de cette réflexion qui resserre plus encore les liens entre les élus communautaires, nous continuons à consolider les fondations de notre Agglomération.

C'est par exemple, l'Agenda 21 avec la mise en œuvre d'actions concrètes, les aménagements urbains liés au futur Transport Collectif en Site Propre ou le Développement Numérique du territoire, avec le haut débit.

Répondre durablement à l'évolution de vos besoins de mobilité, avec une démarche volontariste en faveur des transports publics, reste notre priorité. Aussi, je vous invite à découvrir les 12 & 13 novembre prochains, en avant-première, sur le parvis des arènes, le tram'bus choisi par Nîmes Métropole qui circulera à l'horizon 2011 sur la première ligne de Transports Collectifs en Site Propre. Vous verrez son « look » exclusif et ses aménagements intérieurs conçus pour offrir aux usagers confort et sécurité.

L'Agglomération Nîmoise construit résolument son avenir ; plus que jamais la convergence des volontés, la solidarité et la détermination sont les clés du succès !

Jean-Paul FOURNIER
Sénateur du Gard
Président de Nîmes Métropole
Maire de Nîmes

Nîmes Métropole

APRÈS SEPT ANS DE FONCTIONNEMENT ET L'ARRIVÉE DE QUATRE NOUVELLES COMMUNES, NÎMES MÉTROPOLE PREND UNE AUTRE DIMENSION EN INTÉGRANT DE NOUVELLES COMPÉTENCES.

Si Nîmes Métropole est une jeune entité dans le paysage institutionnel, elle est rapidement devenue un levier indispensable au développement de son bassin de vie de 230 000 habitants. L'Agglomération agit concrètement sur les défis actuels et à venir : Développement Économique et Emploi, Aménagement du Territoire, Habitat, Transports, Eau et Assainissement, Politique de la Ville, Construction d'Équipements tels que le Stade Nautique Nemausa et la Scène de Musiques Actuelles à l'horizon 2011. Le consensus s'est établi aisément autour de ces orientations, les élus ayant travaillé ensemble dans le respect et au-delà de tout clivage politique. Le temps est venu d'aller plus loin.



élargit son horizon

LES PISTES DE L'AVENIR PROCHE

Les réflexions des élus communautaires se portent principalement sur quatre domaines : l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et des déchetteries, la gestion des équipements concernant la petite enfance, la gestion des Écoles de musique et de l'enseignement musical initial, la réalisation et la gestion de grands équipements sportifs, et d'autres de moindre importance, mais d'intérêt intercommunal. Cette nouvelle étape dans la mutualisation de moyens répond en grande partie à une logique d'aménagement du territoire : certains équipements sportifs par exemple, doivent satisfaire les besoins de la population d'un secteur pour être pris en charge, au-delà de la volonté d'une seule commune. *Nemausa reste le premier exemple d'un équipement sportif conçu pour l'ensemble du territoire, qui sera suivi de la réalisation d'une patinoire.* On notera que dans le domaine culturel ou patrimonial, des actions isolées ont pris place, comme Graines de Toreros et Graines de Rasateurs, le festival « L'Agglo au rythme du jazz » et d'autres spectacles dits « fédérateurs ». Le projet de Scène de Musiques Actuelles (SMAC), rentre aussi pleinement dans les projets d'envergure communautaire.

À TRANSFERT DE COMPÉTENCES, TRANSFERT DE PERSONNELS

Les premières responsabilités endossées par Nîmes Métropole ont donné lieu à des créations *stricto sensu* de postes au sein de ses services, exten-



sion souvent de responsabilités exercées par la Ville de Nîmes : le transport, l'urbanisme, le développement économique bénéficiaient rarement de personnel spécifique dans les autres communes. En revanche, quasiment toutes les communes ont des postes clairement dévolus à l'une ou l'autre des prochaines compétences portées par l'Agglomération. C'est une règle clairement établie dans le fonctionnement des Agglomérations : la structure reprend ces postes dédiés à sa charge, sans obligatoirement reprendre les personnes afférentes. Les communes peuvent en effet décider de redéployer leurs agents sur d'autres tâches, laissant à Nîmes Métropole la charge de pourvoir en personnel les nouveaux postes sous sa responsabilité si le transfert des « postes » affectés est réglementaire.



Si la tendance est à l'intégration des personnels municipaux au sein de services communautaires, les communes restent souveraines en la matière. En ce qui concerne les Écoles de musique, parfois sous statut associatif, l'Agglomération pourra, par exemple, prendre à sa charge l'attribution et le versement des subventions nécessaires à leur fonctionnement, prenant le relais de la commune concernée.

UN FINANCEMENT MAÎTRISÉ ET TRANSPARENT

Le contribuable s'inquiète souvent à juste titre de l'impact des décisions de développement de certaines institutions sur sa feuille d'impôt. Les élus de Nîmes Métropole entendent respecter l'engagement pris de ne pas créer de taxe supplémentaire dédiée au



fonctionnement de l'institution. Deux logiques de financement permettent de tenir cette gageure. Pour chaque transfert de poste, qu'elle ne paiera plus, la commune concernée verra diminuer à un montant équivalent la dotation financière qui lui est reversée par l'Agglomération. Par ailleurs, la dotation de fonctionnement allouée par l'Etat augmentera au fur et à mesure des prises de compétences ; c'est en quelque sorte une prime à l'allègement des strates de décision et de gestion, grâce à l'échelon d'un groupement de communes - l'objectif étant de rationaliser et de réaliser des économies d'échelle, le contribuable métropolitain est assuré d'un niveau de service égal, voire supérieur sur certaines communes, sans coût supplémentaire. ▶▶▶

LES COMPÉTENCES ACTUELLES DE NÎMES MÉTROPOLE

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- Le Développement Économique ;
- L'Aménagement de l'espace communautaire ;
- L'Organisation des transports sur le territoire communautaire ;
- L'Équilibre social de l'habitat sur le territoire communautaire ;
- La Politique de la Ville dans la communauté.

LES COMPÉTENCES OPTIONNELLES

- Création ou aménagement, entretien de la voirie d'intérêt communautaire, création ou aménagement, gestion des parcs de stationnement d'intérêt communautaire ;
- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire ;
- Eau.

LES COMPÉTENCES FACULTATIVES

- Assainissement Collectif ;
- Assainissement non-collectif ;
- Constitution de réserves foncières d'intérêt communautaire ;
- Développement numérique du territoire ;
- Environnement ;
- Mise en œuvre d'une politique culturelle d'intérêt communautaire.





▶▶▶ **DES SERVICES PLUS CONCENTRÉS, DANS UN MAINTIEN DE PROXIMITÉ**

Qui dit mutualisation de service, dit concentration, même si à l'échelon d'un territoire d'Agglomération, cela reste très relatif. D'aucuns pourraient s'inquiéter de perdre des relations de proximité avec les agents municipaux. À cela, deux réponses positives : d'une part, certains services transférés dépendent du milieu associatif, lequel reste attaché à sa zone d'intervention quel que soit son interlocuteur, et par ailleurs, tous les services municipaux essentiels vont rester en place. Absolument rien ne va changer dans les relations directes que les divers habitants de l'Agglomération ont avec leur école de musique ou leur crèche... D'autre part, pour la compétence « ordures ménagères », le service restera équivalent, voire supérieur pour certaines communes : dans ce domaine, la perte très relative de « proximité », souvent avec des prestataires dépendants de l'action municipale, sera compensée par une efficacité supérieure à l'échelon du territoire. De plus, les services de l'Agglomération réfléchissent en interne à des formules de proximité de leur représentation sur les grands secteurs du territoire, afin d'éviter les défauts connus d'une trop grande concentration administrative...

Cette nouvelle vague de transfert de compétences est accompagnée par des études menées par des consultants auprès des élus des différentes communes. Chacun va s'exprimer et représenter les intérêts de ses administrés sur chaque sujet. Le dossier le plus avancé est celui du traitement des ordures ménagères : le basculement de maîtrise d'ouvrage devrait intervenir en 2011. En ce qui concerne la petite enfance et l'enseignement de la musique, on table sur fin 2012. Des délais qui peuvent paraître longs à certains, mais s'il est une habitude solidement ancrée au sein du fonctionnement de Nîmes Métropole, c'est de prendre le temps de détailler les dossiers, d'en discuter et d'en débattre dans la sérénité. C'est d'autant plus légitime en la matière, qu'une compétence transférée au niveau communautaire n'est plus individualisable...



Du traitement des déchets, à leur valorisation

PARMI LES NOUVELLES COMPÉTENCES QU'ENVISAGE DE PRENDRE NÎMES

MÉTROPOLE, LE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS DEVRAIT ÊTRE ACTÉ DÉBUT 2010. CE TRANSFERT DE COMPÉTENCE SERA PROBABLEMENT OPÉRATIONNEL DÉBUT 2011, ET DEMANDERA QUELQUES ANNÉES POUR QUE TOUT LE TERRITOIRE PASSE SOUS RÉGIE COMMUNAUTAIRE...



FRÉDÉRIC TOUZELLIER,
MAIRE DE GÉNÉRAC ET VICE-PRÉSIDENT
DÉLÉGUÉ À L'ENVIRONNEMENT

“Chacun doit pouvoir exprimer ses désirs sans détours.”

Il faut reconnaître que la tâche sera ardue, tant est grande la disparité des différents modes de collecte et de traitement des déchets, selon les communes. Certaines ont même des partenariats différents selon que l'on parle de collecte des ordures ménagères, ou du traitement des collectes en déchetterie. La première équation à résoudre est l'élaboration rapide d'un diagnostic de l'existant, et l'enregistrement des *desiderata* de chacun. À cet effet une enquête a été confiée au cabinet Girus / KPMG, qui livrera un premier diagnostic début novembre : « *ce sera une base de dialogue ouvert entre élus. Chacun doit pouvoir exprimer ses désirs sans détours* », explique Frédéric Touzellier, Maire de Générac, et Vice-Président délégué à l'Environnement, Président de la Commission chargée de la mise en place de cette compétence. Il garde en filigrane la finalité des travaux de sa Commission, qui est d'amener la réflexion des élus jusqu'à la valorisation maximale des déchets collectés. Le consensus sera peut-être long à trouver, « *mais il faut absolument privilégier la concertation avant de trancher sur les modalités et les finalités du traitement des déchets* ». Si le financement de ce transfert devrait être couvert par l'augmentation de la dotation de fonctionnement allouée par l'État et les transferts de financement internes, deux sujets majeurs resteront à débattre : l'intégration par Nîmes Métropole des divers personnels affectés par chaque commune à la collecte des déchets, et le choix d'un procédé de traitement... « *À terme, nous avons la volonté de réduire globalement les coûts, tout en explorant de nouvelles pistes de taxation plus équitables pour les contribuables, peut-être sur les volumes de déchets, indépendamment des taxations foncières* ».

En sus des communes qui gèrent de façon autonome leurs déchets ménagers, les compétences de pas moins de 8 organismes différents se chevauchent parfois sur plusieurs communes pour exercer cette mission. Si l'intention d'unification est incontestable, il faudra du temps pour démêler cet écheveau et rassembler tout le monde autour d'un même système de collecte et de valorisation des déchets.

DOSSIER



MARC DUPUIS,
MAIRE DE BOUILLARGUES,
VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX FINANCES

**MARC DUPUIS,
RESTE SEREIN FACE AUX
TRANSFERTS DE COMPÉTENCES
À VENIR, À COMMENCER
PAR LE TRAITEMENT DES
DÉCHETS PAR NÎMES
MÉTROPOLE.**

Un transfert sans charge additionnelle

Ce transfert devrait intervenir en 2011, quelles seront les incidences financières pour les communes et leurs habitants ?

« Normalement, aucune. Actuellement, nous procédons à une étude approfondie sur ce dossier : chaque commune a son propre fonctionnement pour le ramassage et le traitement des ordures ménagères ; par conséquent, le coût et les redevances perçues à cet effet sont répertoriés, ainsi que les futurs besoins face à l'augmentation croissante de la population dans toutes nos communes. Notre objectif est également d'évaluer des budgets de chaque commune dans les années à venir. Ne l'oublions pas, malgré toutes les informations sur le tri sélectif, les kilos par jour et par habitant sont toujours plus importants. En parallèle, certaines communes ont leurs propres régies : il faut étudier avec les maires comment prendre en charge les déchets sans causer de pertes d'emploi au sein de leur commune. Vous savez, le budget attribué aux ordures ménagères est énorme ! Par exemple, à Bouillargues, dans ma commune, nous y consacrons 720 000 euros par an. C'est un poste de dépenses conséquent. »

UN COUP DE POUCE DE L'ÉTAT

« Quand Nîmes Métropole prendra en charge le ramassage et le traitement des déchets, le budget devra rester en équilibre. Cela fait partie de nos engagements. L'État va nous y aider, grâce à la dotation globale de fonctionnement qu'il alloue aux Communautés d'Agglomération. Aujourd'hui en France, nous sommes parmi les plus faiblement dotés avec 28 € environ par habitant. En prenant des compétences supplémentaires comme les déchets, automatiquement, le chiffre d'affaires généré par Nîmes Métropole sera plus important ; de ce fait, la dotation de l'État augmentera - D'où des finances plus confortables pour notre Agglomération. Cela donnera sûrement naissance à d'autres grands projets afin de faciliter la vie de tous les habitants de nos communes. C'est notre ambition commune et nous y travaillons au quotidien. »



Une nouvelle dynamique se dessine

Selon Hervé Giely, Maire de Redessan et Vice-Président délégué à l'Extension de Compétences, il est plus que temps de développer les responsabilités de l'Agglomération. « La plupart des Agglomérations se sont préoccupées dès leur début du traitement des ordures ménagères. Chez nous, il y a eu des réticences jusqu'à aujourd'hui. Il semblerait que l'on soit décidé à évoluer. N'oublions pas que nous n'en sommes qu'au stade des études, j'espère que nous irons au bout... »



HERVÉ GIELY, MAIRE DE REDESSAN
ET VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ À
L'EXTENSION DE COMPÉTENCES



Moins de voitures,
plus d'oxygène !

Le développement durable est l'affaire de tous

QUAND ON PARLE DÉVELOPPEMENT DURABLE, ON PENSE AUX DANGERS QUE COURT LA PLANÈTE, À LA COUCHE D'OZONE, À LA POLLUTION... POUTANT, FACE À L'URGENCE DE LA CRISE ÉCOLOGIQUE : CHANGEMENT CLIMATIQUE, DIMINUTION DES RESSOURCES NATURELLES, ÉCARTS ENTRE LES PAYS DÉVELOPPÉS ET SOUS-DÉVELOPPÉS, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST UNE NÉCESSITÉ POUR RECONSIDÉRER LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE À L'ÉCHELLE MONDIALE AFIN DE RÉPONDRE AUX BESOINS DES GÉNÉRATIONS FUTURES.

Cette nouvelle façon de voir les choses s'est construite peu à peu à la fin du XX^e siècle. En 1992, 173 États ont signé lors du Sommet de la Terre à Rio, un programme d'actions nommé Agenda 21. L'enjeu est de définir localement les principes permettant une économie plus efficace et une équité sociale tout en préservant l'environnement et les ressources. Tout un programme qui mobilise des politiques, des associations, des entreprises et des citoyens. Une transformation qui se fera en trois étapes. D'abord un état des lieux où seront définis les priorités et les enjeux. Et, une fois ce diagnostic validé, « les grands travaux » pourront commencer.

Vincent ALLIER, Maire de Saint-Côme et Maruejols, Vice-Président délégué aux Paysages et à l'Agenda 21, fait le point sur l'avancement des dossiers.

« Aujourd'hui, les 27 communes de Nîmes Métropole ont participé activement à l'élaboration du diagnostic et l'ont finalisé via un comité de pilotage qui s'est tenu le 28 septembre. Cette première étape est essentielle. La Communauté d'Agglomération est capable d'exprimer les besoins face à l'augmentation croissante de la population et d'y apporter des solutions tout en pen-



VINCENT ALLIER,
MAIRE DE SAINT-CÔME ET MARUEJOLS,
VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AUX
PAYSAGES ET À L'AGENDA 21.

sant aux générations futures. Cet état des lieux nous servira de référence pour définir les enjeux locaux d'ici le mois de décembre. »

DE LA THÉORIE AU TERRAIN

Fin 2007, Nîmes Métropole s'est engagée dans le processus de l'Agenda 21. Les élus et agents des communes, les agents de la Ville de Nîmes et de la Communauté d'Agglomération, et enfin les représentants de la société civile au travers du Conseil de Développement Durable, ont formé trois groupes de travail. Leurs travaux s'appuient sur la méthode du ministère de l'Écologie, de l'Aménagement et du Développement Durable, basée sur les cinq axes suivants :

- Lutter contre les changements climatiques
- Préserver la biodiversité, la protection des milieux et des ressources
- Viser l'épanouissement de tous les êtres humains
- Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations
- Privilégier une dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.



Des sites et paysages à préserver



L'épanouissement de l'Homme en finalité

« Pour améliorer le quotidien de tous les employés, nous travaillons sur l'amélioration des transports en commun, sur le covoiturage et sur le cadre de vie, commerces de proximité, restauration rapide. » VINCENT ALLIER



UNE NOUVELLE ÉTAPE EST FRANCHIE

Comme prévu, le comité de pilotage s'est réuni le 28 septembre dernier et a validé le diagnostic. Ce dernier servira de base de réflexion pour déterminer d'ici la fin de l'année, l'ensemble des enjeux de Développement Durable entrant dans les compétences Nîmes Métropole. À présent, tous les référents vont élaborer les actions à mener dans le cadre de l'Agenda 21, et dès 2010 les chantiers commenceront.

Cette nouvelle étape franchie a définitivement enclenché une dynamique qui garantira aux générations futures un environnement de qualité.

« Mais vous le savez, les élus ont besoin de concret. Alors, en parallèle de ce diagnostic, nous avons choisi neuf actions pilotes définies par chaque commission. Par exemple, aujourd'hui, nous préconisons la rénovation du foncier existant et nous facilitons l'installation du chauffage solaire en attribuant une subvention. Nous incitons de nouvelles entreprises à s'installer dans le cadre du parc d'activités George Besse : pour améliorer le quotidien de tous les employés, nous travaillons sur l'amélioration des transports en commun, sur le covoiturage et sur le cadre de vie, commerces de proximité, restauration rapide. Pour préserver l'environnement, nous avons également sensibilisé nos agents pour diminuer la consommation papier dans les services. Promotion également de circuits plus courts au niveau agricole, nos tomates n'ont pas besoin de monter à Rungis pour redescendre dans nos supermarchés ! Côté distribution de l'eau, nous avons constaté de grosses pertes sur le réseau, alors nous allons mettre des compteurs à l'entrée de chaque quartier ou commune pour remédier au plus vite à ce problème. Vous voyez, les actions sont multiples. Dès le mois d'oc-

tobre, une fois le diagnostic validé, nous allons élaborer et mettre en place les différentes actions à mener pour l'année 2010. », précise Vincent Allier.

De belles perspectives en vue pour toutes les communes de Nîmes Métropole qui fonctionnent en parfaite adéquation avec les principes de l'Agenda 21.



Dominique Granier, Président du Conseil de Développement Durable, remet au Président de Nîmes Métropole, Jean-Paul Fournier, les conclusions des études du Conseil.



« *Demain une patinoire, mais aussi des équipements de proximité* »

SERGE REDER, VICE-PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE DÉLÉGUÉ AUX SPORTS FAIT LE POINT APRÈS UNE ANNÉE DE RESPONSABILITÉ. IL ÉVOQUE NOTAMMENT LE PROJET DE PATINOIRE COMMUNAUTAIRE. ENTRETIEN.

MÉTROPOLE : VOUS AVEZ OFFICIELLEMENT PRIS VOS FONCTIONS DE VICE-PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE AU COURS DE L'ÉTÉ 2008. QUEL BILAN DRESSEZ-VOUS DE CETTE ANNÉE DE TRAVAIL ?

S. R. : Tout d'abord, je souhaitais cette délégation au sport, qui m'a été confiée par le Président Jean-Paul Fournier. Je suis moi-même sportif, et je crois beaucoup aux vertus du sport, particulièrement auprès des jeunes.

Si Nîmes Métropole doit avoir une politique dédiée aux grosses structures sportives, aux actions événementielles nécessaires à son rayonnement, elle doit également constituer un maillage sur l'ensemble du territoire, notamment par la création d'équipements multisports de proximité.

Côté bilan, on peut préciser que Nemausa est une vraie réussite, vantée tant par les usagers particuliers que par les professionnels.

Le Stade Nautique de l'Agglo a connu cette année, une hausse de + 13 % de fréquentation.

On peut aussi se réjouir d'avoir mis en place les transports scolaires gratuits pour les enfants des écoles primaires de l'Agglo qui se rendent à Nemausa - Une initiative rare en France et saluée par l'Inspection académique.

M. : LA COMPÉTENCE DE NÎMES MÉTROPOLE EST LIMITÉE EN MATIÈRE SPORTIVE...

S. R. : Beaucoup de clubs sportifs nous demandent des aides, que nous ne pouvons leur fournir car cela reste la compétence des communes.

Notre champ de compétence devrait évoluer. Notre commission en a émis le souhait et j'en ai la volonté. Nous intervenons aujourd'hui, principalement sur deux points : la réalisation de bâtiments sportifs à vocation communautaire (comme le Stade Nautique

Nemausa), et la mise aux normes voire la rénovation ou la création de petites structures (comme par exemple la construction d'un vestiaire sportif) dans le cadre de notre Fonds de concours. Cette dernière aide aura profité cette année à près de dix communes pour un budget de 350 000 €. Elle est très sollicitée par les élus et permet de maintenir à niveau notre parc sportif. Par ailleurs, je souhaiterais que l'on mette en place de premières actions en direction des jeunes, particulièrement des écoles primaires. Il y a beaucoup à faire. Cela pourrait prendre la forme de stages d'été, en partenariat avec les clubs. Ces stages auraient pour mission de permettre la découverte et l'apprentissage du sport. Ces actions pourraient voir le jour dès 2010.

M. : OÙ EN EST-ON DU PROJET DE PATINOIRE ?

S. R. : C'est un équipement nécessaire. Il n'y a plus sur notre territoire un seul équipement de glisse depuis des années.

Un comité de pilotage, que je préside, est en place. Il a visité des structures, notamment la patinoire de Montpellier, de Strasbourg ou de Châlons-en-Champagne. Nous allons sélectionner un cabinet d'études qui nous permettra de nous aider à déterminer, par exemple, quel type de structure nous allons choisir, dans quelle commune ?

Ce que je peux dire pour l'heure, c'est que nous nous orientons vers une patinoire avec une seule piste. Grâce à un système de jeux suspendus au plafond, nous pourrions à la fois satisfaire les pratiques sportives et ludiques.

Toutefois, nous avons découvert un système intéressant et novateur : celui d'une piste sans glace, qui a des propriétés de glisse très intéressantes. Il est possible que l'on ajoute une piste de ce type, laquelle serait praticable à ciel ouvert toute l'année.



Cela nous permettrait, pourquoi pas, de fermer la piste glacée l'été, et de réaliser ainsi des économies d'énergie. Sachant qu'une patinoire consomme 2000 kWh et que nous souhaitons aussi inscrire cet équipement dans le cadre de l'Agenda 21. Tout cela, je tiens à le souligner, est au stade de la réflexion.

Afin d'initier les habitants et restaurer cette pratique, nous pourrions également faire tourner une piste démontable dans les communes de l'Agglo.

M. : LE LIEU D'IMPLANTATION DE LA PATINOIRE EST-IL DÉCIDIÉ ?

S. R. : Je suis incapable de vous le dire, simplement parce qu'il est trop tôt pour cela. Ce sera au bureau d'études et non aux élus, de répondre à cette question. Les études permettront de déterminer un lieu répondant à des paramètres incontournables, comme une bonne desserte des transports publics, une situation géographique judicieuse par rapport aux voies de communication (autoroute...). Un équipement de cette envergure rayonne sur une soixantaine de kilomètres. Nous ne devons rien laisser au hasard. Ce que je peux dire enfin, c'est que ce ne sera pas fatalement Nîmes. Nous serons en mesure d'avancer le nom d'une commune au début de l'année 2010.

Quant à la date d'ouverture, il n'y a pour l'heure aucune planification établie. Ce serait bien que nous finalisions ce projet avant la fin de la mandature, en 2014 !



EuroBioMed en pôle position dans le domaine de la santé

APRÈS AVOIR RÉUSSI LA FUSION DES TROIS STRUCTURES QUI LE COMPOSAIENT, EUROBIOMED CONTINUE À FAIRE PREUVE D'UN BEAU DYNAMISME. L'ENGAGEMENT DE CE PÔLE A ÉTÉ SALUÉ PAR L'ÉTAT QUI, SUITE À UN AUDIT, L'A CLASSÉ EN CATÉGORIE 1.



Que de chemin parcouru depuis le 6 mars 2006, date de sa labellisation ! Aujourd'hui, EuroBioMed, qui regroupe entreprises, chercheurs et centres de formation du Languedoc-Roussillon et de Provence-Alpes-Côte d'Azur, est l'un des premiers clusters européens dans le domaine des Sciences du Vivant. Cette bonne place est due au nombre de personnes et d'organismes qui sont concernés par le thème de la Santé. Soit, un réseau de plus de 400 entreprises - des géants tels que Haribo-ABX et des PME innovantes - 8 universités, 39 000 étudiants, 400 laboratoires de recherche, 4 CHU... Ce potentiel imposant se double d'un réel dynamisme pour fédérer et animer la filière, favoriser le développement des entreprises et celui de projets de recherche et développement publics-privés. C'est cet engagement que salue l'audit réalisé par le gouvernement qui classe en catégorie 1 EuroBioMed dont le travail s'articule autour de cinq thématiques : les maladies infectieuses, tropicales et émergentes, les maladies rares et orphelines, les dispositifs médicaux, bio-marqueurs, diagnostics et TIC santé, l'immunologie et applications thérapeutiques, les soins et accompagnement du vieillissement et les pathologies neurologiques et du handicap.

DE BONNES PRATIQUES À EXPORTER

De beaux résultats que Franck Proust, Vice-Président de Nîmes Métropole, délégué au développement économique, a rappelé lors de l'assemblée générale d'EuroBioMed qui s'est tenue en juin à Nîmes, soulignant le rôle essentiel joué par les administrateurs du pôle et celui de son Président, Jacquie Berthe. Ce directeur scientifique du site R&D de Sanofi a en effet une grande part dans ce succès. Il est un de ceux qui a permis de réussir en début d'année, la fusion du pôle de compétitivité bi-régional Orphème créé en 2006 et des deux clusters (Holobiosud en Languedoc Roussillon

et Bioméditerranée en PACA). C'est aussi grâce à lui et bien sûr beaucoup d'autres-que l'audit qui les a consacré, a indiqué de bonnes pratiques à exporter tels que le guide du porteur de projet de R&D (régulièrement réactualisé) et téléchargeable sur le site d'EuroBioMed. « Être ainsi reconnu a été pour nous un moment fort », commente Jacquie Berthe, Présidente d'EuroBioMed. Permettre l'éclosion de projets R&D est le premier des points forts d'EuroBioMed noté par l'audit. Depuis 2006, pas moins de 201 projets ont été évalués et 163 d'entre eux ont été labellisés, ce qui permet ensuite de postuler pour obtenir des aides. « Notre accord est indispensable pour commissioner. Nous sommes la porte d'entrée », souligne le Président. Depuis la création du pôle, 42 projets ont été financés, 27 d'entre eux correspondant à un budget de 67 millions d'euros avec un financement d'environ 27 millions d'euros.

DES GISEMENTS D'EMPLOIS À DÉVELOPPER

Si autant de projets ont pu être étudiés, c'est grâce à la bonne gouvernance (deuxième point fort) mise en place. Ainsi, EuroBioMed soutenu par les collectivités locales dont Nîmes Métropole, a notamment créé un conseil stratégique de projets (autre bonne idée à exporter selon l'audit) composé de 14 membres bénévoles qui scrutent les dossiers présentés. « Cela nous permet de connaître la filière et de mettre en relation entreprises et chercheurs », poursuit Jacquie Berthe. Et d'ajouter : « Une de nos missions est d'aider les autres à se structurer. Je suis sûr qu'il y a des gisements d'emplois à développer ».

L'audit a aussi souligné le bon ancrage territorial avec aujourd'hui 160 adhérents, « notre objectif est de parvenir à 175 d'ici la fin de l'année », ajoute le Président. Et même si d'autres critères restent perfectibles (la formation par exemple), le rapport souligne également la qualité de l'animation.

Avec de si bons résultats, EuroBioMed pourrait se reposer un peu sur ses lauriers... Pas vraiment, car d'autres dossiers sont en cours, notamment une coopération avec la Catalogne espagnole. « Nous voulons aider nos TPE et PME à aller à l'international », explique Jacquie Berthe. EuroBioMed ? On n'a pas fini d'en parler.



JACQUIE BERTHE, DIRECTEUR SCIENTIFIQUE DU SITE R&D DE SANOFI MONTPELLIER ET PRÉSIDENT DU PÔLE ORPHÈME.

LGI2P À LA POINTE

Implanté à Nîmes, le centre de recherche LGI2P (Laboratoire de Génie Informatique et d'Ingénierie de Production) est le partenaire français du consortium Wasman. Ce projet, lancé par l'Union européenne, rassemble huit partenaires provenant de six pays européens (Italie, Espagne, Grèce, Chypre, Slovaquie et France). L'objectif de Wasman est de promouvoir les synergies entre pays de l'espace méditerranéen en s'intéressant à la problématique de la gestion des déchets solides. Ce projet a été sélectionné et positionné en second sur 524 projets afin de faciliter l'échange d'expériences entre régions concernées.

PROTÉUS S'IMPLIQUE

La société nîmoise de biotechnologie Protéus, spécialisée dans la production de protéines, est partenaire du colloque qui se déroulera le 27 novembre au Carré d'Art à Nîmes sur le thème : « Les défis biotechnologiques en détection environnementale et sécurité ». Plus de cent personnes participeront à cette journée. Chercheurs, ingénieurs, développeurs de solution technologiques, professionnels de la protection de la santé et de l'environnement ainsi que des représentants des autorités publiques sont attendus.

LES ENTREPRISES DE BIOTECH À NÎMES

France Biotech, association française des entreprises de biotechnologie et de leurs partenaires, tiendra son Université de bioéthique le 11 décembre au Carré d'Art, à Nîmes sur le thème « Dispositifs médicaux implantables à l'homme : de la réparation à l'homme augmenté, quels choix éthiques ? » Un rendez-vous annuel qui s'enracine dans la Cité gardoise puisque cette manifestation s'y déroule depuis plusieurs années.



UN CAMPUS AGRÉABLE À VIVRE



IUT: des formations, au plus près des besoins des entreprises

L'ÉTABLISSEMENT NÎMOIS PROPOSE DE NOMBREUSES FORMATIONS PROFESSIONNALISANTES : DES FORMATIONS DIPLÔMANTES PORTEUSES D'AVENIR PUISQU'ELLES PRENNENT EN COMPTE LES BESOINS DES ENTREPRISES.

A l'Institut Universitaire Technologique (IUT) de Nîmes, enseignants et monde socio-économique travaillent main dans la main. Cette étroite collaboration se traduit dans la composition du Conseil d'administration où siègent des représentants du Conseil économique et social, de la CCI, de la Chambre des métiers, du MEDEF Gard et un chef d'entreprise qui en est le Président. Un lieu de décision qui associe aussi bien sûr les collectivités locales, dont la Ville de Nîmes qui est représentée par Franck Proust, en charge de l'enseignement supérieur et également Vice-Président délégué au Développement Économique à Nîmes Métropole. « Chacun est très impliqué, tous ont leur mot à dire et c'est très jus-

tifié » indique Salam Charar, Directeur de l'IUT. À l'IUT, toutes les formations sont à but professionnel. Elles sont donc adaptées aux besoins d'emploi sur le territoire. Aussi, rien d'étonnant si certains cursus intègrent par exemple la problématique du développement durable.

« Même dans les diplômes nationaux que représentent les DUT, les spécificités locales sont prises en compte. Quant aux licences professionnelles, elles sont créées à la demande des entreprises. Elles sont habilitées pour deux ans. Si elles ne présentent pas un taux d'insertion suffisant, elles sont supprimées. Quel que soit la formation proposée, tous les programmes évoluent d'une année sur l'autre », note Salam Charar.

CINQ DUT ET 13 LICENCES PROFESSIONNELLES

L'institut est né en 1968, avec l'ouverture, alors au lycée Dhuoda, d'un département Génie électrique et informatique industrielle. Aujourd'hui, cet établissement rattaché à l'Université Montpellier II et installé sur 5 ha dans le quartier de Saint-Césaire, dispense cinq DUT, 13 licences professionnelles (dont trois délocalisées sur Alès et Bagnols-sur-Cèze), 6 DU et deux formations d'ingénieurs. Un volet plus social a également été inséré avec la possibilité d'obtenir l'équivalent du bac via un DAEU (Diplôme d'Accès aux Études Universitaires) ou pour les allocataires de minima sociaux de décrocher un certificat de compétences. L'IUT accueille près de 1 500 étudiants

pour un parcours suivi en formation initiale, continue ou en apprentissage.

Et les chiffres parlent d'eux même : « Pour les DUT, ceux qui ne poursuivent pas leurs études trouvent leur premier emploi au bout de trois mois en moyenne. Ils sont d'ailleurs embauchés à 80 % dans le Gard. Quant aux licences professionnelles, le taux d'insertion dans le cadre de la formation continue est de 100 % », détaille le directeur de l'IUT. De très bons résultats qui récompensent aussi l'implication des acteurs de terrain. Ceux-ci participent donc à la définition des cursus, mais pas seulement. Ils accueillent en stage les étudiants, les initiant ainsi à la culture et aux savoir-faire de l'entreprise. Ils participent aux conseils de perfectionnement et aux réunions pédagogiques et assurent 20 % des cours.

SALAM CHARAR,
DIRECTEUR DE L'IUT DE NÎMES



« Les DUT trouvent leur premier emploi au bout de trois mois en moyenne. Ils sont d'ailleurs embauchés à 80 % dans le Gard. Quant aux licences professionnelles, le taux d'insertion dans le cadre de la formation continue est de 100 %. »

D É V E L O P P E M E N T



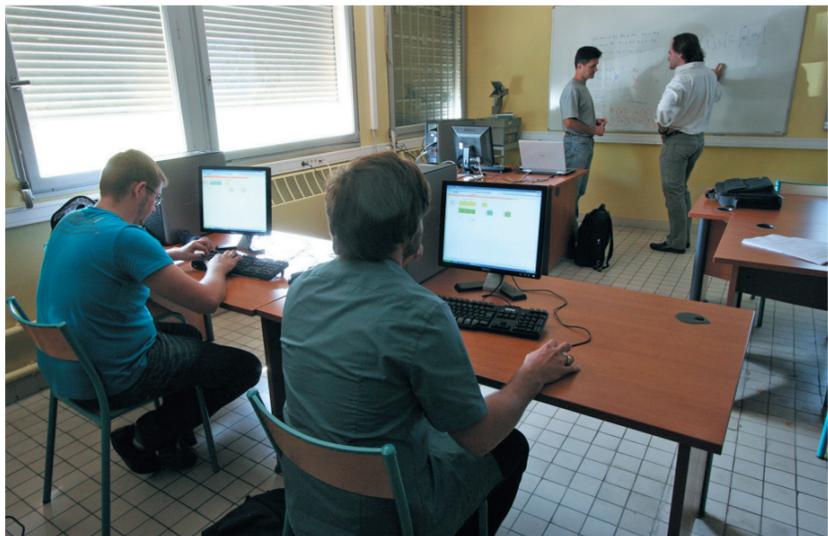
Près de 300 professionnels interviennent ainsi aux côtés des 85 enseignants-chercheurs et professeurs du second degré.

UNE CONNAISSANCE POINTUE DU TISSU INDUSTRIEL

Cette imbrication entre le monde universitaire et celui de l'entreprise permet certes, une bonne connaissance du tissu industriel, « nous sommes en relation avec 1 500 entreprises. Nous pouvons ainsi mieux anticiper les besoins du marché de l'emploi », souligne Salam Charar. Elle permet aussi de tisser des liens privilégiés avec certaines sociétés. Ainsi, c'est avec l'aide de l'entreprise Rexel, spécialisée dans la distribution de matériel électrique, qu'une plateforme technologique dédiée aux énergies renouvelables a vu le jour

sur le campus en 2008. Cette dernière sert à la formation des étudiants ; elle est aussi beaucoup utilisée par les PME et PMI désireuses d'obtenir les certifications QualiSol (solaire), QualiPV (photovoltaïque) et QualiPAC (pompes à chaleur). Des entreprises qui peuvent également accéder à la plate-forme technologique du Gard, pour bénéficier du savoir et des compétences de l'IUT en matière de structures métalliques, pièces usinées et prototypage rapide.

« Nos formations sont très attractives, constate Salam Charar. Pour la rentrée 2009, nous avons reçu 3 450 dossiers de candidatures contre plus de 2 300 en 2005 » constate Salam Charar. Normal, pourrait-on dire, tant ces formations semblent être un bon passeport pour l'emploi !



É C O N O M I Q U E

Trajectoires

ILS ONT SUIVI UNE LICENCE PROFESSIONNELLE À L'IUT DE NÎMES ET ONT TROUVÉ RAPIDEMENT DU TRAVAIL. TÉMOIGNAGES.

« Une licence qui correspond aux besoins »

Raphaël Rebord



Ce jeune Gardois, originaire de Brignon, n'avait pas encore terminé sa licence professionnelle « Génie civil et construction, contrôle et expertise du bâtiment » qu'il avait déjà une promesse d'embauche. « Ils ont attendu que j'obtienne mon diplôme », s'amuse Raphaël Rebord qui est sorti de l'IUT de Nîmes en 2008. Le voici désormais intégré dans le bureau d'étude AC2H, spécialisé dans la mise en accessibilité des bâtiments. Et pour lui, c'est évident : être titulaire d'une telle licence « est très utile pour trouver du boulot. Elle correspond vraiment aux besoins du fait des réglementations qui demandent de plus en plus de diagnostics ». Et il ne regrette pas son choix : « mon métier me permet tout autant de mener des études et d'être sur le terrain. Ça me plaît », explique ce chargé d'affaires en accessibilité. Une orientation vers le contrôle et l'expertise qu'il a eu envie de suivre après des stages dans deux bureaux d'étude nîmois (Logibat et Qualit-Consult) effectués dans le cadre de son DUT Génie électrique et informatique industrielle. Et si en ce moment, Raphaël est de retour au collège, c'est qu'il réalise les diagnostics d'accessibilité dans ces établissements du Gard.

« Cette licence est un vrai plus »

Jean Baptiste Andrieu



À 23 ans, Jean-Baptiste Andrieu est chef de chantier dans l'entreprise de travaux publics Eurovia. Ce Montpelliérain n'a pas eu longtemps à attendre pour trouver du travail, car il était déjà embauché avant de commencer sa licence professionnelle « Travaux publics et environnement ». C'est donc en alternance qu'il a suivi cette formation. « J'avais trouvé l'entreprise Eurovia après avoir obtenu mon DUT Génie civil/bâtiment et travaux publics à Nîmes en 2006 », raconte-t-il. Cette spécialisation dans le développement durable est un vrai plus. Car pour obtenir un chantier, il ne suffit pas de se battre sur les prix, il faut aussi savoir prendre en compte la protection de la faune, de la flore et des riverains ». Et d'ajouter : « cette formation m'a fait prendre conscience des problèmes liés à l'environnement. C'est passionnant de cerner les problèmes et d'essayer de trouver des solutions ». D'ailleurs, c'est ce qu'il a fait pour son projet de fin d'année lors de sa licence. La fiche répertoriant les causes susceptibles de pollution et les moyens d'y remédier (gestion des déchets, des rejets...) qu'il a créée a depuis été reprise par sa société et adaptée à ses problématiques. « Maintenant, nous avons une fiche environnement dans l'entreprise », se réjouit-il.

Haut débit : la culture du réseau



NÎMES MÉTROPOLE DÉPLOIE SON PLAN DE DÉVELOPPEMENT NUMÉRIQUE. NOMMÉ GECKO, CE PROGRAMME VA PERMETTRE AUX COMMUNES DE BÉNÉFICIER DU HAUT DÉBIT. TRÈS ATTENDU PAR LES ENTREPRISES, IL RENFORCERA L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE.

Pour certaines entreprises, Internet est tout simplement indispensable ! C'est le cas par exemple à Nîmes pour Nexway, cette société leader européen de la distribution en ligne de jeux, logiciels et musique. Et pour toutes les sociétés, pouvoir se connecter sans souci sur la Toile et bénéficier du haut débit est un plus indéniable. « Jusqu'à notre raccordement au réseau de haut débit développé à l'époque par la Ville de Nîmes, notre société Cézanne qui est située sur le parc Georges Besse ne disposait pas de la fibre optique. Nous avons alors beaucoup de mal à avoir un temps de réponse raisonnable dans le cadre de l'accès à des dossiers partagés et même des difficultés à connecter les personnes extérieures qui devaient travailler sur le serveur de l'entreprise, qu'il s'agisse de nos collaborateurs, de nos clients, de l'expert comptable, ou de notre partenaire allemand, la société Brahm avec laquelle nous avons besoin d'être en connexion permanente », explique Stéphane Méary, responsable informatique de cette entreprise spécialisée dans la conception d'appareils de diagnostic automatisé. Avec un débit aujourd'hui de 6 Mgb/s, « le quotidien de tout le monde s'est amélioré », se réjouit ce responsable.

ASSURER LA COUVERTURE NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Désormais dotée de la compétence Aménagement et Développement du Numérique, Nîmes Métropole va permettre à toutes les entreprises, et aussi aux particuliers, de bénéficier d'une connexion Internet de qualité. « Notre volonté est d'assurer une couverture globale de 90 % du territoire tout en préparant l'avènement des nouveaux services et la montée en débit grâce à la fibre optique. Il s'agit pour nous d'assurer l'égalité numérique », rappelle Daniel Prats, Vice-Président délégué aux réseaux hauts débits. Une réunion sur la ZAE de Grézan en juillet a permis de présenter aux chefs d'entreprise le plan de développement, appelé Gecko, qui s'articule en deux temps. Avec tout d'abord, une solution rapide qui consiste à déployer du Wifi sur des points hauts tels que des châteaux d'eau. Parallèlement, des travaux sont en cours pour mailler le territoire avec de la fibre optique. C'est un chantier qui réclame du temps, mais qui garantit une infrastructure fiable et pérenne pour assurer une capacité de transport des données quasiment illimitée. Charge ensuite aux opérateurs privés de proposer des offres Internet.

DES ENTREPRISES CONNECTÉES

Lors de l'aménagement des zones d'activités, le raccordement futur à Internet par de la fibre optique est bien sûr pris en compte. C'est le cas par exemple pour Parc Delta à Bouillargues. Mais pour certaines zones plus anciennes, la couverture doit être mise en place. Une partie de Grézan est concernée par cette néces-



CHRISTOPHE MUSSET, PRÉSIDENT DE TÉLÉ MIROIR

STÉPHANE MÉARY, RESPONSABLE INFORMATIQUE DE LA SOCIÉTÉ CÉZANNE

sité. Les travaux pour équiper cette ZAE ont débuté. La fibre optique a été amenée au plus près et un pylône a été implanté. Ce point haut va permettre de desservir les entreprises via le Wifi, sans aucun risque pour la santé puisque les émissions d'ondes seront inférieures à 0,3 V/m ; ce qui est bien en dessous des recommandations des associations vigilantes sur cette question. Un raccordement qui satisfait Christophe Musset, président de Télé Miroir. « Pour nous, c'était un question de survie ou presque. Car si à nos débuts, nous n'avions pas trop besoin de haut débit, aujourd'hui, nous sommes très présents sur Internet. Or, les fichiers vidéo sont très lourds. Nous avons eu une proposition de 10 Mgb/s. Nous allons la tester ; ça devrait aller ».

En bénéficiant d'une connexion sûre et efficace à Internet, les entreprises améliorent leur compétitivité. En proposant un accès au très haut débit sur ses zones d'activités, Nîmes Métropole se positionne pour obtenir le label THD (très haut débit) que prépare le gouvernement. C'est un atout supplémentaire pour attirer des entreprises sur le territoire.



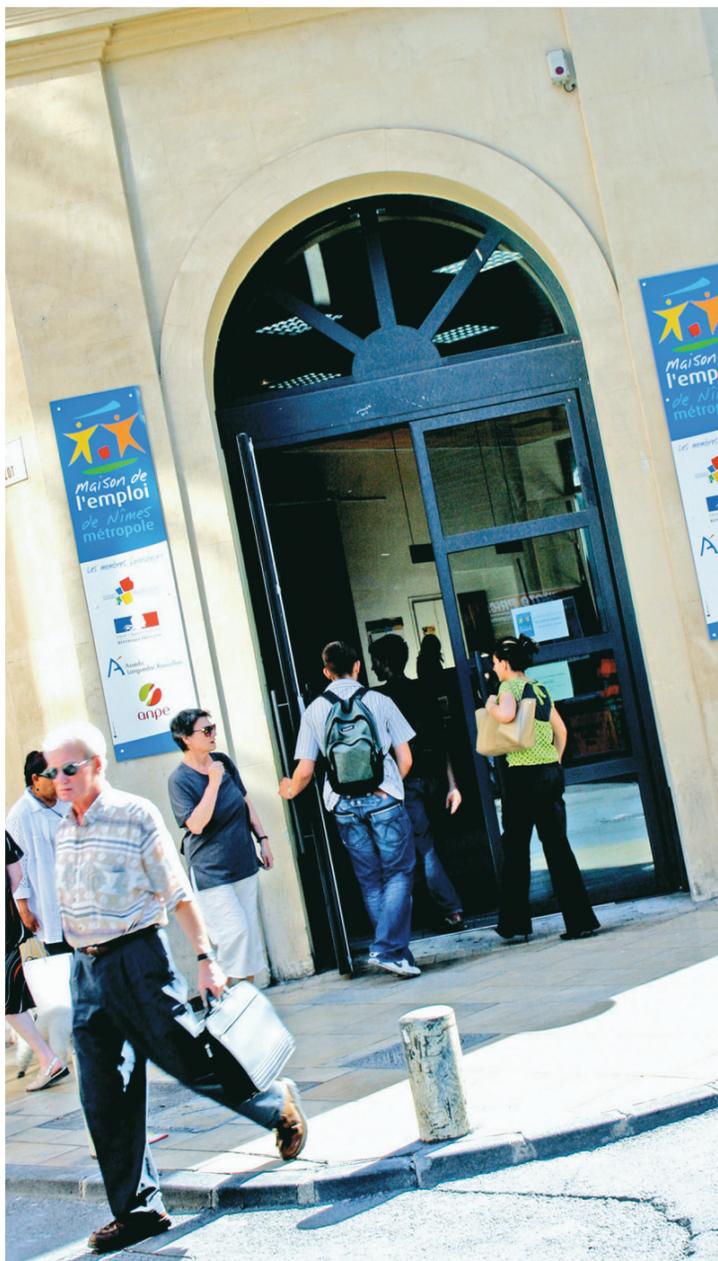
EN COURS D'INSTALLATION SUR CE MÂT À GRÉZAN, LE PREMIER RELAIS WiFi HAUT DÉBIT



RÉUNION D'INFORMATION TECHNIQUE AUPRÈS DES CHEFS D'ENTREPRISE DE LA ZONE DE GRÉZAN MENÉE PAR FRANCK PROUST

Emploi, l'indispensable mobilisation

L'ÉTAT A MIS EN PLACE DES INCITATIONS FINANCIÈRES POUR FAVORISER L'EMBAUCHE DES JEUNES. PÔLE EMPLOI, LA DDTEFP ET LA MAISON DE L'EMPLOI DE NÎMES MÉTROPOLE MULTIPLIENT LES INITIATIVES POUR FAIRE CONNAÎTRE CES DISPOSITIFS. DES OPÉRATIONS DE SENSIBILISATION DES ÉLUS ET DES CHEFS D'ENTREPRISE SONT MENÉES.



RÉUNION D'INFORMATION ENTRE ÉLUS, TECHNICIENS ET SERVICES DE L'ÉTAT



GILLES CHAMPENOIX,
DIRECTEUR DÉPARTEMENTAL
DES SERVICES DU TRAVAIL
ET DE L'EMPLOI

La crise place l'Emploi dans la tourmente. « Ces douze derniers mois, le chômage a augmenté de 18,4 % dans le Gard », indique Gilles Champenoix, Directeur de la Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (DDTEFP). « Nous sommes un peu moins touchés qu'au niveau de la France métropolitaine où le chômage a progressé de 25,6 % ». Mais, ici comme ailleurs, une catégorie est particulièrement vulnérable : les jeunes. « Les moins de 25 ans en sont les premières victimes, principalement les jeunes hommes et toujours les moins qualifiés », rappelle Gilles Champenoix. Pour tenter d'enrayer cette tendance, le gouvernement a élaboré en juin dernier, un Plan Emploi avec des mesures spécifiques pour les jeunes. Depuis, la DDTEFP, Pôle Emploi et la Maison de l'Emploi de Nîmes Métropole mènent des opérations de sensibilisation pour faire connaître ces dispositifs. Les premières réunions s'adressaient aux élus et aux dirigeants d'entreprise. Une s'est déroulée en juillet à Marguerittes, une autre

s'est tenue début septembre devant la Commission Développement Économique de Nîmes Métropole. « Les élus sont des vecteurs d'information importants sur un territoire. Ils sont porteurs d'un message pour mobiliser les acteurs économiques et notamment les entreprises », explique Laurence Charles, Directrice du Pôle Emploi pour le Gard.

DES AIDES POUR EMBAUCHER

L'heure est donc à la mobilisation. « Les formations en alternance représentent une formidable opportunité pour les moins de 25 ans. Plus de 3 000 jeunes entrent chaque année en moyenne sur le marché du travail par ce dispositif. Mais en période de crise, ils sont hélas moins bien nombreux », souligne Gilles Champenoix. Aussi, pour aider les entreprises à embaucher un apprenti, des exonérations de charge et/ou des primes sont proposées sous certaines conditions. De même, une aide financière peut être attribuée dans le cadre d'un contrat de qualification ou pour un contrat initiative jeune.

« Les élus sont non seulement des relais d'opinion, ils sont aussi des employeurs », note Laurence Charles. La campagne menée auprès des maires et des élus communautaires a donc également permis de les informer sur les différents types de contrats aidés existants (contrat d'avenir, contrat d'accompagnement dans l'emploi, contrat d'accompagnement à l'emploi passerelle) pour les jeunes et/ou à d'autres publics désireux de s'insérer dans le marché de l'emploi.

« Élus de Nîmes Métropole, DDTEFP, Pôle Emploi, et Maison de l'Emploi de Nîmes Métropole, nous avons tous la volonté de travailler ensemble », constate la directrice de Pôle Emploi. « La Maison de l'Emploi étant un outil territorial et partenarial, elle est le relais essentiel de déclinaison des politiques nationales sur un territoire », ajoute son Président, Gérard Aldebert.

Et la communication en direction des chefs d'entreprise s'amplifie elle aussi. Ainsi, le Pôle Emploi développe une approche directe auprès de chaque société du département, petite ou grande. La Maison de l'Emploi de Nîmes Métropole quant à elle poursuit son développement de services de proximité pour les demandeurs d'emploi, salariés et chefs d'entreprise à travers les plates-formes territoriales pour l'emploi.

Équipes professionnelles de Pôle Emploi :
T. 04 66 90 97 77
Maison de l'emploi de Nîmes Métropole :
T. 04 66 36 98 60

S C O T

Le SCoT Sud du Gard au milieu du gué

LE SCoT (SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE) EST UN DOCUMENT D'URBANISME QUI FIXE L'ORGANISATION TERRITORIALE DU SUD DU GARD. IL CONCERNE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE NÎMES MÉTROPOLE, LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES BEUCAIRE TERRE D'ARGENCE, PETITE CAMARGUE, TERRE DE CAMARGUE, RHÔNY VISTRE VIDOURLE, PAYS DE SOMMIÈRES, LEINS GARDONNENQUE ET INTÈGRE LES PAYS GARRIGUE COSTIÈRES ET VIDOURLE CAMARGUE. IL EST PRÉSIDÉ PAR FRANCK PROUST, 1^{ER} ADJOINT AU MAIRE DE NÎMES, VICE-PRÉSIDENT DE NÎMES MÉTROPOLE, DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET CONSEILLER GÉNÉRAL DE NÎMES V.



FRANCK PROUST, 1^{ER} ADJOINT AU MAIRE DE NÎMES, VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

RÉAGIR À L'ARRIVÉE DE 48 000 HABITANTS SUPPLÉMENTAIRES SUR CE TERRITOIRE D'ICI 2015, NÉCESSITANT LA CRÉATION DE 27 000 LOGEMENTS

Le travail de réflexion sur ce SCoT a débuté en 2000, mais il a véritablement commencé à exister en 2002, pour être finalisé en 2007. Il sera révisé en 2015 ; nous sommes donc aujourd'hui à mi-parcours de sa durée de vie. L'enjeu pour ce territoire de 79 communes et 340 000 habitants, est de fixer des règles de développement équilibré, respectueuses d'une organisation territoriale souhaitée par les élus : le pôle centre de Nîmes, les pôles majeurs de Beaucaire, Vauvert et Saint-Gilles et les pôles intermédiaires de La Calmette/St-Géniès-de-Malgoirès, Sommières-Calvisson, Gallargues-Le-Montueux/Vergèze/Aigues-Vives et Le Grau-du-Roi/Aigues-Mortes. Il faut pour cela concilier différents types d'habitat et l'implantation d'infrastructures en fonction des modes de transports collectifs, gérer les déplacements, appliquer les mesures de protection de l'environnement et veiller à l'équilibre des plateformes commerciales.

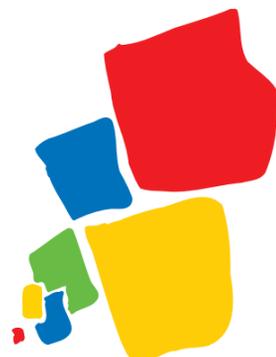
Autrement dit, il doit permettre de réagir à l'arrivée de 48 000 habitants supplémentaires sur ce territoire d'ici 2015, nécessitant la création de 27 000 logements en urbanisant entre 700 et 1 000 hectares. Il s'agit aussi, et ce n'est pas le moins, de créer 16 000 emplois nouveaux. Il est donc urgent de maîtriser l'urbanisation, limiter la consommation foncière, protéger les zones vertes tampons entre les villes, préserver les espaces agricoles et les sites paysagers remarquables, sauvegarder les ressources en eau... Des relations suivies sont établies avec les SCoT limitrophes afin d'éviter des ruptures trop marquées entre différentes stratégies territoriales.

DES ADAPTATIONS PERMANENTES FACE À L'ACTUALITÉ

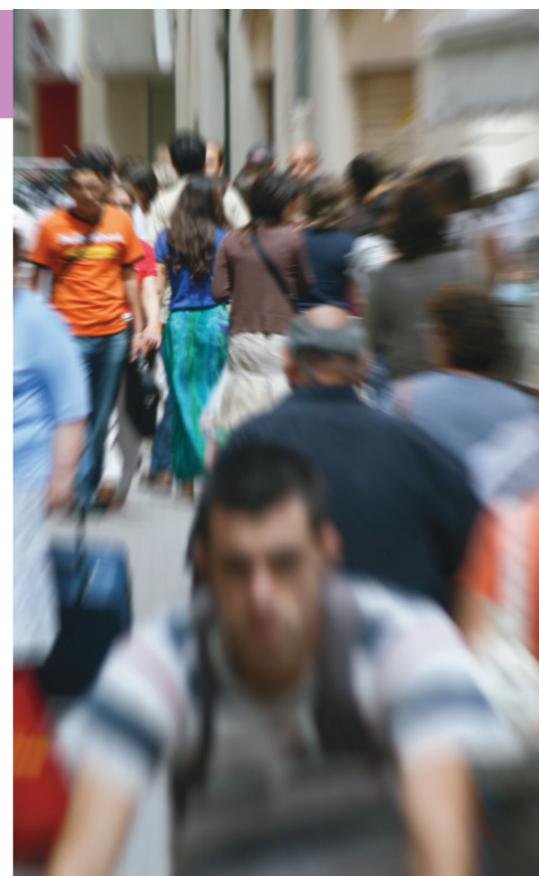
Franck Proust souligne la difficulté de tenir le cap des choix fixés, avec l'irruption de données nouvelles intervenues en cours d'application du SCoT. « Nous respectons au plus près les décisions prises, tout en nous adaptant à des événements imprévus. Par exemple les phénomènes d'inondations de 2003 ont durci certaines positions, obligeant l'État à être plus strict sur les périmètres de zones inondables. Le rapprochement entre les Agglos de Nîmes et Alès nous a offert une meilleure lisibilité en matière de transport et de périmètre d'habitat. Nous devons aussi veiller à ce que les terres agricoles ne se transforment pas en vastes champs de panneaux photovoltaïques, cette problématique n'existant pas, il y a cinq ans. ». Le SCoT se nourrit d'expériences permanentes... Ainsi, l'arrivée de nouvelles communes dans l'Agglomération de Nîmes Métropole, ou dans un futur immédiat, l'évolution de l'aéroport de Garons, ou encore le choix du site d'implantation de la future gare TGV, ont ou vont entraîner de nouvelles réflexions. L'essentiel étant de préserver, finalement, un cadre et une qualité de vie acceptable pour tous. Aujourd'hui, plusieurs commissions d'élus travaillent régulièrement sur des thématiques diverses, comme le tissu commercial, la mise en réseau des ports de Beaucaire et du Grau-du-Roi, les risques naturels, les transports, le Littoral, etc. « Finalement, nous sommes en état de veille permanent, et notre travail visera à nourrir la deuxième génération de SCoT qui sera fixée pour la période 2015-2025... »



UNE MASSE DE NOUVEAUX ARRIVANTS À INTÉGRER



LES GRANDS AXES D'ÉCHANGES, UNE PROBLÉMATIQUE MAJEURE



TRANSPORTS

Tango est à l'heure... d'une nouvelle ère

LE RÉSEAU DES TRANSPORTS DE NÎMES MÉTROPOLE ÉVOLUE AVEC LA MONTÉE EN PUISSANCE DES TRANSPORTS PUBLICS ET L'ARRIVÉE PROCHAINE DU TCSP. LE POINT SUR LES NOUVEAUX DISPOSITIFS.



ÉLUS ET TECHNICIENS REÇUS PAR TANGO POUR UNE PRÉSENTATION DES NOUVEAUX SERVICES ET MATÉRIELS AVANT LA RENTRÉE

Les transports publics de l'Agglo sont à l'orée d'une nouvelle ère, avec l'arrivée en 2011 de la première ligne de TCSP. Une révolution qui se prépare en douceur mais sûrement, du côté de Tango.

Il s'agit, *in fine*, de développer une offre toujours plus adaptée aux préoccupations de notre époque : celle de la prise de conscience que les transports collectifs sont une (bonne) partie de la solution qui permettra de préserver durablement notre qualité de vie. Relevons simplement que la moitié de nos déplacements est inférieure à 2 kilomètres... D'où l'intérêt d'un transport collectif performant.

Face à cette montée en puissance (+ 3,5 % de trafic en 2008), Tango s'adapte, voire devance la demande afin de susciter l'intérêt croissant des habitants du territoire. C'est ainsi que des dessertes ont été modifiées et d'autres créées.

Naturellement, dans cette dynamique, l'offre déployée par Tango a progressé de + 2,5 %, soit plus de 7,4 millions de kilomètres assurés par an. Au rang des nouveautés mises en place à l'occasion de cette rentrée, la Kartatoo (zone de Nîmes), qui offre des voyages à moindre coût pour tous les salariés ou les étudiants qui empruntent les transports publics, bus ou TER, pour se rendre de chez eux à leur lieu de travail.

Le 16 septembre dernier, Tango s'est mis à l'heure de la Semaine de la mobilité et proposé une journée complète de voyage avec un ticket à 1 € (*lire également dans ces pages*).

Plusieurs nouveaux titres de transport ont vu le jour : le Pass journée (3 € pour la journée) et le Pass Découverte (6 € pour deux jours et bien d'autres avantages). L'abonnement annuel Pass Salarié est désormais mis à la disposition des employés dont

l'entreprise a signé la convention PDE avec Nîmes Métropole. Un Pass Études (10 €), Liberté (25 €) et Famille (57 €) complètent une offre qui recouvre désormais tous les types de demandes.

Enfin, au rang des services, un nouveau point de vente Tango a été érigé en gare routière, afin de répondre au développement connu par cette zone géographique de la Métropole.

Pour optimiser ces nouveautés, Tango est allé au-devant de ses usagers, grâce aux Rencontres de l'Agglo qui se sont tenues du 22 août au 8 septembre dernier dans toutes les villes et villages de l'Agglo. Une campagne de communication de proximité a été activée, avec notamment la mise à disposition d'agents dans les écoles et les mairies, l'édition de dépliants de poche...

Bref, de quoi aborder sereinement la nouvelle ère du transport collectif à Nîmes Métropole.

DES DESSERTES MODIFIÉES, DES NOUVEAUTÉS...

Du Nord au Sud et d'Est en Ouest, tour d'horizon sur les changements intervenus à l'occasion de la rentrée sur le réseau.

Au rang des modifications de dessertes, la ligne C connaît désormais deux nouveaux départs, qui améliorent le service du côté de Castanet. La ligne D, en semaine, améliore sa desserte de la Bastide. La ligne E développe son amplitude le samedi, et la desserte de Castanet/ Goéland en semaine.

Un bus supplémentaire pour la ligne F : à 17h40 pour Feuchères au départ de Gérard Philipe. La ligne I irriguera mieux le quartier d'Espagne, quant à la J, un départ supplémentaire de Bouillargues pour Nîmes à 7h est en place afin de répondre à la demande des scolaires et des salariés.

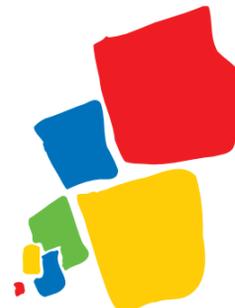
Concernant les communes de l'Agglo, là aussi des renforts sont programmés depuis le 24 août, voire le 31 août pour d'autres lignes. Au nord de Nîmes, la navette 3 (liaison Sainte-Anastasia/La Calmette), file dorénavant jusqu'au centre commercial de La Calmette.

Côté ouest, la ligne L sera plus rapide (passage par le Sergent Triaire nîmois) et s'étend jusqu'à Bernis avec un bus toutes les 30 minutes. Des dessertes sont modifiées dans La Vauvage afin d'améliorer leur lisibilité.

Du côté du secteur sud de l'Agglo, la ligne 37 est également plus rapide en évitant la commune d'Aubord. La ligne 34 gagne en vitesse aux heures de pointe et au départ de Saint-Gilles en proposant un trajet direct. La ligne 31 dessert de nouveaux lotissements au nord de Bouillargues.

Enfin côté est, la navette 7 change d'itinéraire afin de faciliter les correspondances avec les lignes A et E. Cette navette est étendue jusqu'à Philippe Lamour.

Enfin, création d'une ligne 18 qui sert le collège Lou Castellans (Marguerittes), quant aux lignes 21 et 22, elles assurent désormais un arrêt au lycée Philippe Lamour.



Un PDU en mouvement

LE PLAN DE DÉPLACEMENTS URBAINS DE NÎMES MÉTROPOLE EST UNE RÉALITÉ BIEN TANGIBLE POUR L'ENSEMBLE DES HABITANTS DU TERRITOIRE.



LE VÉLO, DE PLUS EN PLUS PRISÉ



DES CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS SÉCURISÉS

William Portal, l'homme fort des transports de l'Agglo, l'assure d'emblée avec la fougue qui caractérise le Vice-Président de Nîmes Métropole : « *Nous faisons de grands pas* ».

Sous le nom barbare de PDU, se cache l'un des projets phares de l'Agglo, un document qui embrasse l'ensemble des préoccupations et des dispositifs possibles d'un territoire en matière de transport ; un thème décisif en ces heures de préoccupations environnementales, d'économie des ménages et de sécurité publique.

LES AXES DU PDU

On peut décliner celui de Nîmes Métropole en huit axes ; tous sont à ce jour activés.

Le premier d'entre eux concerne l'amélioration de la sécurité de tous les déplacements. La mise aux normes des véhicules de transport public est une des réalités notables de ce premier point. La diminution du trafic automobile est une autre priorité du PDU : extension du réseau Tango, mise en place de l'intermodalité et surtout la mise en place du TCSP à l'horizon 2011 (ligne Nord-Sud)

confirme, dans la pratique, l'élan de ce plan ambitieux.

Le développement du transport collectif avec les moyens les plus économiques et les moins polluants est le troisième volet. Celui-ci ne se limite pas aux lignes du réseau Tango, mais s'étend à tous les autres modes de déplacement. Pour cela, l'Agglo travaille au développement des pistes cyclables, des voies piétonnes, ou à la mise en place de l'éco-mobilité à destination des entreprises (PDE) ou des personnes à mobilité réduite, via le Schéma Directeur d'Accessibilité (SDA). La Commission d'Accessibilité de l'Agglo a achevé son diagnostic et s'apprête à programmer les premiers investissements.

L'exploitation de l'étoile ferroviaire de Nîmes, avec la signature d'un Contrat d'axe avec l'Agglo d'Alès est un point fort de ce dispositif. Tout comme la création, « *d'ici 20 mois* » assure William Portal, de stations de location de vélos (Velolib') à Nîmes mais aussi à la périphérie de la ville centre.

RATIONALISER LES DÉPLACEMENTS

La création du Parking relais des Costières est emblématique et appellera prochainement d'autres aménagements destinés à mettre en adéquation la politique de déplacement mise en place par l'Agglo avec les besoins des usagers. L'aménagement et l'exploitation du réseau des voiries du territoire ou la prise en compte du transport et des

livraisons des marchandises n'échappent pas au PDU, tout comme la politique de déplacement des entreprises ou des administrations. Le PDE et le PDA sont eux aussi déjà très actifs. Plus d'une vingtaine d'entreprises échangent et s'informent sur les aides mises à disposition par l'Agglo afin de rationaliser leurs déplacements et ceux de leurs salariés. L'école des Mines, la CPAM, Nîmes Métropole ou la Ville de Nîmes, notamment, en sont déjà les acteurs. Une réflexion est en cours au sujet des

déplacements des scolaires.

Enfin, la mise en place d'une billetterie et d'une tarification intégrées pour l'ensemble des déplacements, mais aussi des territoires. Car la « synergie » (dixit William Portal) nouée avec les Agglos d'Alès et de Montpellier a permis l'émergence de Kartatoo, qui offre à un étudiant de l'Agglo la possibilité d'utiliser l'ensemble des transports de ces territoires à un prix unique.

Bref, le PDU est en marche. En marche vers le progrès.

SEMAINE DE LA MOBILITÉ

APPRENDRE À SE DÉPLACER AUTREMENT

Du 15 au 22 septembre dernier, Nîmes Métropole a vécu activement au rythme de la Semaine européenne de la mobilité. Une action qui entre pleinement dans le cadre de la politique ambitieuse menée par l'Agglo en matière de transports et de déplacements. Cette initiative a permis aux habitants de se familiariser avec des modes de transports alternatifs, c'est-à-dire autres que la voiture. Tango a d'ailleurs fortement initié de nouveaux usagers tout au long de la journée du 16 septembre en pratiquant le tarif attractif et unique de 1 € sur l'ensemble de son réseau. Le transport collectif est une réponse aux enjeux économiques et environnementaux de demain. Cette Semaine de la mobilité a eu pour mission de sensibiliser le grand public à l'ensemble des modes existants ou à venir (une exposition était en place au Colisée sur le TCSP). Et qu'ils soient collectifs ou « doux » (vélo, marche...). À cet effet, des essais de vélos électriques ont notamment été proposés sur le parking des Costières. Une Semaine destinée au grand public certes, mais aussi aux professionnels ainsi qu'aux personnels des entreprises, sollicités par l'Agglo pour débattre autour de la mise en place du PDE ou du PDA. Plusieurs conférences sur la qualité de l'air, le transport durable, ou le cyclisme urbain ont été le théâtre d'échanges entre élus, techniciens et citoyens. Les enjeux de cette Semaine de la mobilité sont réels pour l'avenir, en matière de qualité de vie et de santé publique. Nîmes Métropole l'a compris, et a profité de l'événement pour porter haut ses nombreuses actions en matière de déplacements durables.

TCSP : un look exclusif

DANS LE PROCESSUS DE MISE EN PLACE DES TRANSPORTS COLLECTIFS EN SITE PROPRE (TCSP),

UNE ÉTAPE ESSENTIELLE VIENT D'ÊTRE FRANCHIE, AVEC LE CHOIX DÉFINITIF DU MATÉRIEL ROULANT. ATTENTION, CHOC GARANTI !

Le BHNS (Bus de Haut Niveau de Service) concocté par Nîmes Métropole n'a pas la couleur d'un tramway, mais il en a toutes les saveurs sans aucune exception, au point d'être unique et novateur dans le monde du transport en commun.

UNIQUE ET NOVATEUR

Son aspect extérieur va le différencier totalement de tout ce que l'on connaît sur le plan visuel, par rapport au matériel roulant connu sur l'Agglomération et au-delà, puisque son « look » est tout simplement exclusif. Il traduit la volonté d'ancrer le TCSP dans la mémoire visuelle du paysage urbain, et illustre la volonté de Nîmes Métropole de dynamiser le transport en commun à un échelon supérieur. En terme d'accès aux usagers, l'accueil est conçu pour tout type de handicap sensitif ou mobile, un point fédérateur essentiel. L'intérieur de ce super bus est conçu de façon à offrir un maximum de confort environnemental aux passagers : soufflets de raccordement translucides pour offrir un maximum de luminosité, sièges en jean (de Nîmes) et bois, éclairage intérieur à diodes colorisées modulables en accord avec l'actualité artistique de la Ville. Exactement comme dans un tramway, l'information sera donnée en temps réel aux passagers quant à leur localisation, la proximité de la prochaine station d'arrêt, les correspondances avec d'autres lignes aux arrêts adéquats, etc. De même, sur les quais, on annoncera les temps d'attente pour le prochain embarquement, de façon visuelle et sonore, comme dans le BHNS.

ÉCOLOGIE ET TECHNOLOGIE

Ce bus de 18 mètres va embarquer 120 à 130 passagers, pour une concentration confortable de 4 passagers au mètre carré en heure de pointe. La projection actuelle est d'accueillir 10 000 passagers/jour, mais il reste agréable jusqu'à des pointes de 20 000 passagers/jour. Confort et rapidité (14 minutes pour un trajet sortie de l'A 54/Coupole des Halles) vont paradoxalement de pair avec économie d'énergie et faible rejet de CO₂. Ce véhicule va générer 151 grammes de CO₂ au kilomètre, ce qui lui permet de bénéficier du label européen EEV réservé aux véhicules fonctionnant au gaz : un véritable exploit pour un consommateur de gasoil ! Sa toiture est équipée de panneaux photovoltaïques destinés à alimenter ses batteries, et ses pneus ont été étudiés pour éviter les nuisances sonores sur les portions où il va se déplacer jusqu'à 70 km/h. Ouverture des portes en mode latéral et guidage optique pour coller aux quais des stations sont des détails supplémentaires de confort pour les usagers et garantir une meilleure accessibilité. On peut ajouter le suivi permanent de la localisation des véhicules pour la régulation du trafic (un bus toutes les cinq minutes), et la sécurisation globale par vidéo protection. Bus, trolleybus, tramway, aucun mode de transport en commun n'offre aujourd'hui autant de souplesse d'utilisation, alliée à ce niveau de confort. Les expériences d'autres collectivités en matière de transport ont démontré que la réussite est conditionnée par l'adéquation entre la qualité des équipements urbanistiques d'une ligne et celle



MAQUETTE DU BHNS



VIVIAN MAYOR,
DÉLÉGUÉ AU TRANSPORT
COLLECTIF EN SITE PROPRE

« Ce bus offre tous les équipements de confort et d'information embarquée d'un tramway, conformément à nos souhaits. Il est d'un niveau exceptionnel sur le plan écologique. Son aspect extérieur a été conçu pour nous sur mesure »

du véhicule impliqué. Il semblerait que Nîmes Métropole soit 100 % raccord.

UN BUS HAUTE COUTURE POUR LE TCSP

Vivian Mayor, adjoint au maire de Marguerittes et délégué au Transport Collectif en Site Propre (TCSP), ne boude pas son plaisir. Il a bataillé ferme pour que les usagers de Nîmes Métropole bénéficient d'un produit unique : « ce bus offre tous les équipements de confort et d'information embarquée d'un tramway, conformément à nos souhaits. Il est d'un niveau exceptionnel sur le plan écologique. Son aspect extérieur a été conçu pour nous sur mesure, et véhicule l'image de dynamisme et d'engagement envers le transport collectif que nous souhaitons propager ».

Ce bus sera présenté à Nîmes les 12 et 13 novembre prochains sur le Parvis des arènes.

Il sera ensuite exposé aux Rencontres nationales du transport public à Nice, qui devraient rassembler 4 000 congressistes et visiteurs. Son caractère unique séduit en effet plusieurs collectivités qui souhaitent l'acquérir : « sur chaque exemplaire commercialisé, Nîmes Métropole percevra des royalties, parce que ce bus, finalement, c'est Irisbus qui le construit mais c'est nous qui l'avons conçu ! ». Cette fierté est partagée par Agnès Cazaux, l'ingénieur en charge du suivi des projets clients chez Irisbus. Il ne faut pas la questionner longtemps pour qu'elle affirme : « avec le projet de Nîmes Métropole, nous avons fait un grand pas en avant ! Aucun matériel roulant sur pneus ne présente ce niveau de confort, d'originalité esthétique et de technicité embarquée. Les passagers habitués aux bus classiques, quel que soit leur niveau de qualité, vont être surpris : on entre là dans un nouveau monde. Notre société est certaine que le succès de ce matériel va largement dépasser les frontières de Nîmes Métropole ! »

« Aucun matériel roulant sur pneus ne présente ce niveau de confort, d'originalité esthétique et de technicité embarquée. On entre là dans un nouveau monde. »

AGNÈS CAZAUX,
INGÉNIEUR EN CHARGE
DU SUIVI DES PROJETS CLIENTS CHEZ IRISBUS.



TRANSPORTS

Indemniser les commerces

LES TRAVAUX DE LA PREMIÈRE LIGNE DE TRANSPORTS COLLECTIFS EN SITE PROPRE (TCSP) DÉMARRERONT EN 2010. AUSSI, TOUTE UNE PALETTE D'OUTILS VA SE METTRE EN PLACE POUR AMOINDRIR LES NUISANCES OCCASIONNÉES AUX COMMERÇANTS ET ARTISANS RIVERAINS DES CHANTIERS. LA COMMISSION D'INDEMNISATION À L'AMIABLE EST L'INSTRUMENT LE PLUS ATTENDU DU DISPOSITIF.



VOIRIES, TROTTOIRS, PLACES VONT ÊTRE RÉNOVÉS SUR TOUT LE PARCOURS



LA RUE DE LA RÉPUBLIQUE BÉNÉFICIE D'UN DIAGNOSTIC POINTU

Ce type de Commission exceptionnelle est systématiquement mis en œuvre dès lors que des travaux publics d'envergure, de long terme et impactant fortement le tissu commercial, sont engagés. Cet organisme a pour mission de dédommager de façon équitable les acteurs concernés, en évitant une avalanche de procédures auprès du Tribunal Administratif. Cette Commission n'est pas présidée par Nîmes Métropole, mais c'est l'Agglomération qui a décidé de la mettre en place : il s'agit d'indemniser de façon légitime et rapide les commerces. Ainsi, Jean-Paul Fournier, Président de Nîmes Métropole, s'est entretenu au début de l'été avec le Président du Tribunal Administratif pour lui demander de présider cet organisme. La composition de cette Commission n'est pas arrêtée ; on sait qu'elle sera indépendante de l'Agglo et que le nombre de ses membres sera réduit afin de permettre une plus grande réactivité. On devrait en connaître la composi-

tion début 2010, au moment où les Chambres consulaires (Commerce et Métiers) seront en pleine constitution d'un diagnostic économique réalisé sur les zones impactées. Une rencontre individuelle sera organisée avec chaque commerçant installé sur le trajet du TCSP afin d'évaluer au préalable un niveau de préjudice, en fonction de l'activité. Ce sont 512 établissements qui seront ainsi diagnostiqués.

UN SERVICE DE PROXIMITÉ RÉACTIF

Dès la constitution de la Commission et une fois ses règles de fonctionnement arrêtées, un guide pratique sera édité à l'intention des commerçants concernés. Ils bénéficieront d'un guichet unique pour toutes les formalités, dès l'ouverture du fonds d'indemnisation. La reconnaissance de préjudices s'établira sur des pertes d'exploitation constatées et vérifiées. C'est Nîmes Métropole qui prend en charge l'intégralité de son financement, qui est inclus dans l'enveloppe globale de la mise en œuvre du

TCSP. Cette part de budget interviendra sur les préjudices avérés sur la période septembre 2010 / décembre 2011. La Commission se réunira une à deux fois par mois selon le volume de dossiers à traiter. Ses décisions s'appuieront sur le contenu des dossiers, bien entendu, mais aussi sur les constats réguliers établis par des observateurs de terrain assermentés et un ou plusieurs experts en cas de désaccord entre les parties. On devrait éviter ainsi de nombreux litiges tout en engageant des indemnisations rapides permettant aux commerces fragilisés de passer le cap des travaux.

UN ACCOMPAGNEMENT GLOBALISÉ

Indemniser n'est pas une fin en soi. C'est pourquoi Nîmes Métropole élabore actuellement des « Fiche action » destinées à mobiliser les aides nationales du FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce). Il s'agit de lancer plusieurs actions pour inciter une large clientèle à continuer à

fréquenter le centre-ville, en l'informant et en la conseillant. Signalétique spécifique pour réguler la circulation et le stationnement, campagnes d'information grand public, services de livraison spécifique pour les commerces du centre nîmois sont une partie des mesures envisagées pour préserver l'activité et l'attractivité des commerces pendant les travaux. Un agent de liaison sera présent sur le terrain pour gérer les mille tracasseries secondaires subis par les riverains. Ces mesures d'accompagnement vont se développer avant, pendant et après la période concernée. Le FISAC permettra de réaliser une étude d'impact sur l'évolution de l'activité commerciale et de la clientèle sur les zones concernées, bien après la fin des travaux.

La Commission Amiable d'Indemnisation et ses outils d'accompagnement devraient permettre aux commerces du cœur d'Agglomération et à sa clientèle de résister aux turbulences pendant cette période.



LE POINT D'INFORMATION DE LA PLACE SÉVERINE RESTERA ACTIF JUSQU'À LA MISE EN SERVICE DU TCSP.



DEPUIS LE 2 OCTOBRE, LE FESTIVAL
« L'AGGLO AU RYTHME DU JAZZ »
OCCUPE AVEC UN BEL ÉCLECTISME
LE TERRITOIRE DE NÎMES MÉTROPOLE.



JEAN-PIERRE FORMICA
A CRÉÉ L'AFFICHE 2009

Pleins feux sur le jazz

Des artistes à faire rêver les plus grandes scènes musicales mondiales : Ron Carter, Tigran Hamasyan, Elisabeth Kontomanou, l'Orchestre national de Jazz...

Pour les communes de Redessan, Marguerittes, Lédenon, Poulx, Saint-Chaptes, Nîmes et bien d'autres, le festival « L'Agglo au rythme du jazz » est bien une réalité. Pour preuve, le concert de clôture du 23 octobre prochain dans la salle des arènes de Manduel, avec la présence du grand Kyle Eastwood. Pas seulement grand à cause de l'aura de son cinéaste de père, mais parce que le fils de Clint, nourri aux standards de Duke et de Count Basie, a su fédérer autour de sa contrebasse les plus grands noms du jazz « made in England ».

Ce qui précède est à l'avenant, avec une programmation riche de 15 concerts, indéniablement marqués par le meilleur éclectisme. Éclectisme en matière de diversité artistique, mais aussi de diversité des lieux.

De grandes stars du jazz certes, afin d'ancrer ce rendez-vous parmi les meilleurs du genre en France, mais aussi une prise de risque avec des



créations et la présence, en première partie des fêtes d'affiche, d'artistes du cru. « À l'instar des années précédentes, une articulation harmonieuse entre des talents locaux qui pourront s'exprimer et une seconde partie qui fera appel à des artistes confirmés », rapporte Joël Vincent, Vice-président de Nîmes Métropole en charge de la Culture.

Diversité des lieux aussi. « L'itinérance du festival nous permet d'investir de nouveaux lieux et de nouvelles communes

pour tenir compte de l'élargissement récent du périmètre de Nîmes Métropole qui compte désormais 27 communes », poursuit Joël Vincent. On pense à Saint-Chaptes (le 13 octobre) ou à Sainte-Anastasia (le 20 octobre).

Autre signe fort de Nîmes Métropole de voir s'enraciner durablement ce rendez-vous musical, une direction artistique pérenne. « Le groupe de travail que j'ai le plaisir d'animer, composé d'élus communautaires, n'avait jusqu'à présent pas souhaité s'engager au-delà

CRESCENDO DU CÔTÉ DE LA SMAC

« Ce projet majeur pour Nîmes Métropole progresse de manière tout à fait satisfaisante » juge Joël Vincent, Vice-Président de Nîmes Métropole chargé de la Culture. C'est ainsi qu'au cours du mois d'octobre, l'équipe de conception, sous l'impulsion de l'architecte Michel Bertroux, doit remettre à Nîmes Métropole le dossier en phase Projet.

Par ailleurs, l'Agglo s'est engagée dans des actions de préfiguration. C'est ainsi que différentes actions (des concerts notamment) ont été menées dans ce cadre. Très prochainement, Joël Vincent sera amené à en présenter le bilan.

d'une édition annuelle du festival. Trois années après le lancement du concept et le succès étant au rendez-vous, ce même groupe de travail a souhaité modifier légèrement son approche et c'est ainsi que, suite à une procédure de marché public, la direction artistique a été confiée pour cette nouvelle édition à Jazz 70 et Stéphane Kochoyan, et pourra être reconduite deux fois », conclut Joël Vincent.

L'Agglo n'a donc pas fini de vivre, avec intensité, au rythme du jazz.

Printemps des auteurs : jetez-vous à l'eau !

L'ÉDITION 2009 L'A MONTRÉ : « LE PRINTEMPS DES AUTEURS » REMPORTE CHAQUE ANNÉE UN SUCCÈS PLUS CONSÉQUENT GRÂCE À LA PARTICIPATION CROISSANTE DES HABITANTS DU TERRITOIRE. C'EST LA RAISON POUR LAQUELLE NÎMES MÉTROPOLE VA ORGANISER UNE ÉDITION 2010, QUI COMPTERA QUELQUES NOUVEAUTÉS. TOUT D'ABORD, LE THÈME RETENU, QUI VA PERMETTRE AUX DIFFÉRENTS PUBLICS DE RÉDIGER UNE PRODUCTION SUR LE THÈME DE L'EAU.

LAURÉAT 2009 DE LA CATÉGORIE : LES STYLOS BILLES REBELLES LYCÉENS : PIERRE SAVARY

VOYAGE EN BALLON

Ah ! Le week-end. On l'avait attendu toute la semaine et le voilà enfin. Le ciel était bleu, le soleil radieux. On se lève tôt, il faut en profiter. Déjeuner en famille, ce midi, gratin de pommes de terre et comme dessert, surprise ! De bons gâteaux tout frais, dormant dans leur carton. Papa coupe le ruban, ouvre la boîte ; on contemple avant de goûter et chacun réserve déjà sa pâtisserie favorite. Maman a tout sorti. « *Approche ton assiette !* » Elle sourit. « *Mets donc ta serviette, tu as de la crème partout !* » Elle rit.

Il était déjà quatorze heures et pendant que ses parents buvaient tranquillement leur café, Paul alla jouer à la balle avec son chien Fido. C'était son occupation préférée le week-end, comme un rituel hebdomadaire lui promettant de longues heures d'amusement.

Dès le début, le jeu tint ses promesses : rires et détente étaient au rendez-vous. Paul et Fido étaient en forme et passèrent une bonne heure, l'un à lancer, l'autre à rapporter la balle, d'un bout à l'autre du jardin. C'est alors que l'accident inattendu se produisit : Paul avait pris beaucoup d'élan et tira de toutes ses forces. La petite balle disparut dans l'immensité du ciel azur.

Paul était resté debout, le cœur battant et le visage blême. D'abord très étonné (et fier !) de la puissance de son lancer, ce sentiment laissa vite place à l'anxiété et à la peur. Il ne savait que faire. Il ne voulait surtout pas prévenir ses parents pour ne pas gâcher leur bel après-midi. Il fallait à tout prix retrouver le jouet. Paul était debout, immobile. Peu à peu, la panique s'installait. Après quelques minutes, Paul ne voyait plus qu'une solution : aller lui-même chercher sa balle. Pour la première fois, il franchit seul le petit portillon de la maison. Le grand voyage pouvait commencer.

Paul se dit que peut-être la voisine avait vu s'envoler sa balle. Il se dirigea vers la maison de Mme Germaine, une vieille dame aigrie qui passait ses journées dehors, à regarder les passants, assise sur un fauteuil, une tasse de thé à la main. Paul avait toujours eu peur de cette femme, de ses yeux qui semblaient observer chacun de ses gestes, de cette bouche qui ne souriait jamais et des rumeurs qui se répandaient à son sujet. Néanmoins, il prit son courage à deux mains, s'avança et demanda :

- Bonjour, Madame. Vous n'auriez pas vu une petite balle jaune et rouge depuis votre fauteuil ?
- Non, je n'ai rien vu, répondit-elle sèchement. Pars, maintenant. Tu me caches la vue.

Paul ne savait pas ce que Mme Germaine regardait. Il ne voulait pas le savoir. Elle l'avait mis très mal à l'aise, cependant il était fier d'avoir osé lui poser la question. Paul mit ensuite cap sur l'église toute proche. Les cloches sonnaient, c'était bon signe.

Lorsqu'il arriva au lieu dit, son cœur se serra d'un coup, sans prévenir. Sa mère lui avait déjà parlé de la mort, lui disant que la seule certitude de la vie, c'est qu'un jour elle prendrait fin et que ce jour-là, les hommes allaient au Paradis rejoindre Dieu et le petit Jésus (celui qui est né à Noël) et qu'ils y étaient heureux pour l'éternité. Pourtant rien, de l'orgue triste aux proches vêtus de noir, non rien ne donnait à Paul une impression de bonheur. Il ne pouvait détacher son regard du cercueil en bois. Il se disait que la personne à l'intérieur aurait pu être son grand-père, ou pire encore, l'un de ses parents. Il regardait sans se laisser ces personnes habillées de noir et pleurant sur le corps d'un ami, d'un frère, ressassant dans leurs âmes meurtries des souvenirs éternels qu'un jour on oublierait. Paul resta debout un long moment, regardant cette scène les yeux emplis de larmes. Il n'osa pas demander si quelqu'un avait vu sa balle et continua son exploration, l'esprit confus, débordant de doutes et d'interrogations. Comme le temps passe vite : cela faisait maintenant une demi-heure qu'il avait passé le petit portillon du jardin.

Après avoir quitté le parvis de l'église, il s'était engagé dans un labyrinthe de petites rues sombres

et désertes. Paul faisait bien le rapprochement entre l'enterrement et les rues presque trop calmes, mais il aurait quand même bien aimé croiser au moins une ou deux personnes à qui il aurait pu demander si elles avaient vu sa balle. Alors qu'il s'en inquiétait, une voix puissante et grave apparut derrière lui :

- Alors, jeune homme, on a perdu ses parents ?

Paul se croyait seul dans cette rue et cela le rassurait ; il ne s'attendait vraiment pas à être ainsi interpellé. La voix reprit, plus sombre encore, d'un ton de reproche :

- Ils t'ont sûrement appris à ne pas parler aux inconnus, mais moi je ne trouve pas ça très poli, en plus de ne pas dire bonjour, de ne pas répondre à une question.

Paul était terrifié. Il hésitait entre partir en courant et se retourner pour voir qui lui parlait ainsi. Après quelques instants d'hésitation, passés dans une immobilité totale, il se fit violence et s'obligea à faire face à l'inconnu. Il n'avait que six ans, il était seul et pourtant, il réussit à vaincre sa peur et à se retourner, pour voir enfin qui lui parlait ainsi.

L'homme en question était extrêmement sale, accroupi sur le palier d'un immeuble, une bouteille à moitié vide posée à ses côtés. Ses cheveux étaient noirs, gras et longs. Sa barbe laissait seulement apparaître ses lèvres terriblement gercées par le froid de l'hiver tout juste terminé. Ce qu'il y avait de très étonnant dans son visage et qui laissa Paul perplexe voire même gêné, c'étaient ses yeux. Bleus. Immenses. D'une rare profondeur au milieu d'un visage buriné par des années de souffrances, ils semblaient transpercer chaque chose, chaque personne observée. Quand leurs regards se croisèrent, Paul baissa les yeux. Lorsqu'il releva la tête, l'homme lui souriait. Cela le mit en confiance. Il répondit enfin :

- Je suis parti de chez moi car j'ai perdu ma balle en jouant avec mon chien. Vous ne l'auriez pas vue par hasard ?

L'homme rit et répondit que non.

- Ce n'est pas grave.

Bien sûr que si ça l'était, mais tant pis, il fallait continuer.

- Au revoir, Monsieur. Merci quand même.

Paul se remit en marche ; on l'aurait dit imperturbable.

- Attends ! gronda l'homme en se levant. Laisse-moi t'accompagner. La ville, c'est ma maison. Je la connais comme ma poche.

Paul ne pouvait qu'accepter. Alors qu'il avait eu peur de cet homme sale et délabré, il était maintenant presque heureux de pouvoir faire route avec lui.

- Dis-moi, petit, quel est ton nom ?



C U L T U R E

- Paul. Et vous, Monsieur ?

- Moi, c'est Mathieu, répondit-il avant d'ajouter en riant : ravi de faire ta connaissance !

En sortant de l'étroite ruelle, ils arrivèrent devant le supermarché où Paul avait l'habitude d'accompagner sa maman pour faire les courses. Beaucoup de monde sortait le caddie rempli de victuailles. Paul était ravi : après la solitude de la ruelle obscure, la quête de la balle jaune et rouge pouvait reprendre. Ils virent d'abord sortir du magasin une mère de famille bien en chair (grosse selon Paul) poussant un chariot rempli de jouets et de friandises, sûrement destinés à ses enfants. Paul se dirigea vers elle d'un pas décidé.

- Bonjour, Madame. J'ai perdu ma balle jaune et rouge, vous ne l'avez pas vue ?

La mère de famille qu'elle était, fut émue par les yeux tristes et la mine renfrognée du petit garçon. - Non, répondit-elle avant d'ajouter en souriant : Mais attends-moi là ! Je reviens tout de suite !

Elle repartit en direction du magasin. Paul trouvait cette femme gentille. Elle était très différente de sa mère mais il trouvait son sourire chaleureux : il parvenait à illuminer son visage. Tout dans son apparence et son comportement le mettait à l'aise.

L'attente sous le soleil fut assez longue. Assis sur un banc, Paul et Mathieu en profitèrent pour discuter un peu. Ce dernier semblait réellement s'intéresser à la vie que menait le petit garçon. Désirant mieux le connaître, il lui fit raconter son passage au CP, comment était sa maison, sa famille, ses copains. Lorsque la femme revint, Mathieu eut juste le temps de s'éclipser discrètement. Elle s'avançait vers Paul une main derrière le dos et arborait son plus beau sourire. Elle lui déclara d'un air important :

- J'ai une surprise pour toi !

Elle dévoila sa main gauche et offrit à Paul une petite balle jaune et rouge emballée dans un film plastique. Paul la prit. Quelques instants passèrent. - Alors ? Ça te fait plaisir ? demanda la dame étonnée que Paul ne réagisse pas.

Certes, ce dernier était heureux du cadeau que lui faisait cette personne qu'il n'avait jamais vue auparavant, seulement cette balle ne le satisfaisait pas. Même si elle lui ressemblait comme deux gouttes d'eau, cette balle n'était pas sa balle.

- C'est très gentil, Madame. Merci beaucoup !

Il se forçait un peu à sourire et faisait de réels efforts pour paraître pleinement satisfait. La dame s'en alla en lui souhaitant de bien s'amuser avec son nouveau jouet.

Paul et Mathieu continuèrent quelques temps leur enquête en répétant aux clients du magasin et aux passants leur sempiternelle question Auriez-vous..., mais Paul renonça, las, fatigué ; il désespérait de revoir un jour l'objet qui lui était si cher. Tous deux retournèrent s'asseoir sur le banc. Cette fois-ci, c'est Paul qui posa des questions sur l'existence de Mathieu. Il apprit que, il y a bien longtemps, c'était un bon père de famille et un employé respecté, mais qu'une nuit, un grand malheur arriva. Il était tard, la route était mal éclairée. Mathieu roulait trop vite. Le piéton était mort sur le coup.

Mathieu ne voulait pas pleurer devant Paul, mais il ne put empêcher une petite larme salée de se faufiler entre les plis de son visage meurtri par le regret et la souffrance.

Pierre Savary reçoit son prix des mains de Jacques Bollègue, maire de La Calmette, et Joël Vincent, maire de Saint-Gervasy et Vice-Président délégué à la Culture



Après quelques secondes de silence, il reprit et raconta à Paul son procès, sa vie en prison et comment, les uns après les autres, ses amis, sa famille et même sa femme l'avaient abandonné. Le juge lui avait même interdit de voir ses enfants.

Mais tout à coup, alors qu'un calme olympien régnait, Mathieu prit le poignet de Paul et le serra fort, si fort qu'il le fit gémir de douleur. Il regardait sur sa droite comme un loup aux aguets - il semblait paniqué. Paul eut juste le temps d'apercevoir le petit groupe de policiers qui s'avançaient vers eux en criant : « *C'est lui ! Il est ici !* », que déjà Mathieu l'entraînait dans sa fuite en lui murmurant d'une voix éraillée : « *Suis-moi et ne fais aucun bruit.* » L'homme devait parfaitement connaître le quartier, étant donné le nombre de passages étroits, arrière-cours et raccourcis en tous genres qu'ils empruntèrent dans leur course effrénée. Mathieu prit la décision de s'arrêter dans une des zones les moins fréquentées du grand parc municipal de la ville. Masquée par de grands cyprès, entourée d'une haie très épaisse, cette cachette servait habituellement de refuge aux amoureux en quête de calme et d'intimité, mais à cette heure tardive les gens rentraient chez eux et ce lieu un peu à l'écart redevenait une planque sûre et facile d'accès.

Paul était exténué, anéanti par cette dernière course. Il s'allongea sur un banc, cala sa tête sur son manteau roulé en boule et sombra dans un lourd sommeil. Paul et Mathieu restèrent une bonne demi-heure dans cette sombre partie du parc, l'un dormant, l'autre se souvenant, tous deux absents de ce monde où le temps semblait s'être arrêté.

Lorsque Mathieu sortit enfin de sa grande nostalgie, il prit conscience qu'il devait ramener Paul chez lui au plus vite. Heureusement, il avait eu la bonne idée de lui demander où il habitait lors de leur dialogue sur le banc du supermarché. Comme il connaissait parfaitement la ville, les quelques informations vagues et enfantines données par Paul furent pour lui comme une adresse. Il se mit en route, portant l'enfant endormi dans ses bras. Il ne voulait surtout pas briser un si beau et si profond sommeil.

Mathieu était lui aussi très fatigué, ainsi porter ce petit être jusque chez lui s'avéra bien difficile. À l'approche de la maison, Mathieu ralentit. Il venait d'apercevoir deux voitures de police garées près du portail. C'est alors que tout s'éclaircit dans sa tête : ce n'était pas lui qu'ils étaient venus arrêter au supermarché. Ils étaient à la recherche de Paul. Mathieu se sentait coupable. Il dû faire preuve d'un grand courage pour oser s'avancer, sonner et faire face aux parents et à la police. Ce fut la mère qui vint ouvrir.

- Bonjour Madame...

- Je vous en prie, le coupa-t-elle en pleurs. Nous avons assez de problèmes comme ça et nous n'avons rien à vous offrir. Au revoir.

- Mais Madame !

La porte claqua. Le silence retomba. Mathieu avait enveloppé Paul dans son manteau de manière à ce qu'il ne prenne pas froid. Sa mère n'avait sûrement pas dû le voir. Mathieu sonna à nouveau, mais cette fois-ci, il ne se laissa pas faire et déclara d'une voix qu'il voulut forte et assurée :

- Madame, j'ai retrouvé votre fils. Puis-je entrer ? Il risque de prendre froid.

Alors les larmes de joie apparurent presque instantanément dans les yeux de la mère. Elle ne se lassait pas de contempler son fils et ce dernier lui sauta dans les bras dès l'instant où il la vit. Le père le serra fort et l'embrassa.

Lorsque la ferveur des retrouvailles s'estompait, Paul raconta à son père, à sa mère et à tous les policiers ébahis les multiples péripéties de l'après-midi. Demain, peut-être, ses parents le disputeraient, mais pour l'heure, ils n'y pensaient même pas. Le bonheur de se retrouver était total. Après que tous les documents officiels ont été remplis, la police se retira. Mathieu comptait partir lui aussi, mais la mère le retint.

- Vous resterez bien prendre une tisane et quelques biscuits !

- Acceptez en guise de remerciement, ajouta le père.

Mathieu refusa par politesse, mais il plia vite sous l'insistance de la mère. Il passa un très bon moment en leur compagnie. Quant vint l'heure des adieux, les parents de Paul s'inquiétèrent pour Mathieu et lui demandèrent où il comptait dormir.

- Ne vous en faites pas pour ça, répondit-il. Un ami m'héberge et il doit déjà se demander pourquoi je tarde ainsi.

Bien sûr ce n'était pas vrai, mais Mathieu tenait à garder une certaine dignité et préférait dormir dehors plutôt qu'avouer ses difficultés à des gens dont il avait l'estime. Ils se dirent au revoir et il passa la porte. Toutefois à peine fut-il arrivé au bout de l'allée, que Paul le rattrapa en courant. Il sortit de sa poche la petite balle jaune et orange que lui avait offerte la dame du supermarché et lui donna, en disant :

- Prends-la. Comme ça, en la regardant, tu te souviendras de moi.

Mathieu regarda Paul. Paul sourit à Mathieu. - Merci. Et pas seulement pour la balle. Merci pour tout, Paul.

Une larme, une seule, coula de ses yeux. Il serra le jouet dans sa main et sourit lui aussi à l'enfant.

- Je ne t'oublierai jamais, Mathieu.

- Moi non plus, Paul. Adieu.

Aucun d'entre eux ne se retourna.

L'épopée avait pris fin.

Personne ne revit jamais Mathieu, ni ne sut ce qu'il était devenu.

Le lendemain, à son réveil, Paul eut l'impression de revenir à la vie normale. Il se leva, s'habilla et ouvrit la fenêtre. Il faisait très beau ce matin-là. Il passa la tête dehors, regarda la haie immobile, les arbres silencieux et sourit en se souvenant de sa folle journée d'hier. Il s'apprêtait à rentrer, lorsque l'inattendu se produisit. Après être resté abasourdi quelques instants, il se précipita dehors comme une furie, s'arrêta devant la voiture de son père et se pencha jusqu'au sol : sa petite balle jaune et rouge était là, sous la voiture de son père, dans son propre jardin. Depuis le début.



Pour faire des économies d'énergie : des aides de l'ANAH et de Nîmes Métropole



JACQUES PEROTTI,
ADJOINT AU MAIRE DE NÎMES
ET VICE-PRÉSIDENT DÉLÉGUÉ
À L'URBANISME ET AIDES À LA PIERRE



Jacques PEROTTI, Adjoint au Maire de Nîmes et Vice-Président délégué à l'Urbanisme et Aides à la Pierre, détaille comment l'action de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat), est relayée par Nîmes Métropole. « Depuis 2006, l'ANAH nous confie sa délégation pour agir sur le territoire de l'Agglomération. La nouvelle convention que nous signerons prochainement nous engagera pour six ans. Nous accompagnons les aides délivrées par cet organisme, de subventions complémentaires. Nîmes Métropole a pris cette décision de sa propre initiative pour conforter d'autres actions en faveur de la revalorisation de l'habitat : certains quartiers de Nîmes, les cœurs de ville des communes de l'Agglomération en général, souffrent d'une certaine déshérence. Nous souhaitons inciter les propriétaires, occupants ou pas, à réaliser des économies d'énergie, certes, mais aussi à remettre aux normes

des appartements qui vont revenir à terme sur le marché locatif. Cela va permettre d'accélérer la valorisation des centres de villes et villages. » Gestion des dossiers de l'ANAH, ajout de subventions spécifiques, sont complétées au niveau communautaire par des apports en communication et en personnel technique. Cette année, Nîmes Métropole gère une enveloppe de crédits de 1 500 000 €, somme à laquelle il faut rajouter les aides propres de l'agglomération qui s'élèvent à 500 000 €. Dans le cadre du Plan de Relance gouvernemental, Nîmes Métropole a obtenu une enveloppe exceptionnelle de l'ANAH de 285 000 euros pour ce programme, l'objectif étant de participer à la rénovation de 160 logements supplémentaires cette année en permettant à des propriétaires occupants d'engager des travaux visant à réduire leur facture énergétique. Ces crédits exceptionnels seront abondés par les aides de l'Agglomération.



AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUÊTE PUBLIQUE

SUR LE ZONAGE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF DES COMMUNES DE BERNIS, BEZOUCE, BOUILLARGUES, CAVEIRAC, GARONS, GÉNÉRAC, LA CALMETTE, LEDENON, MARGUERITTES, MILHAUD, POULX, RODILHAN, SAINT-COME ET MARUÉJOLS ET SAINT-GERVASY

La Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole organise par arrêté du Président, une enquête publique en vue de la délimitation des zones d'assainissement collectif et non collectif sur les communes de Bernis, Bezouce, Bouillargues, Caveirac, Garons, Générac, La Calmette, Ledenon, Marguerittes, Milhaud, Poulx, Rodilhan, Saint-Côme et Maruejols et Saint-Gervasy, du mardi 3 novembre au vendredi 4 décembre 2009 inclus.

Un dossier de zonage sera déposé et consultable uniquement sur place dans chaque mairie des 14 communes concernées, aux heures habituelles d'ouverture. Un dossier complet d'enquête sera déposé dans les mairies de Marguerittes et Milhaud, ainsi qu'au siège de Nîmes Métropole, 3, rue du Colisée à Nîmes, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux heures habituelles d'ouverture des bureaux et consigner éventuellement ses observations sur un registre d'enquête, qui sera ouvert en ces mêmes lieux à cet effet.

Madame Anne-Rose FLORENCHIE, désignée commissaire-enquêteur par le Tribunal Administratif de Nîmes, recevra le public :

- Mardi 3 novembre 2009 de 9 h à 12 h à NÎMES MÉTROPOLE
- Jeudi 12 novembre 2009 de 9 h à 12 h en mairie de MARGUERITTES
- Mardi 24 novembre 2009 de 14 h à 17 h en mairie de MILHAUD
- Vendredi 4 décembre 2009 de 14 h à 17 h à NÎMES MÉTROPOLE

Par ailleurs, les observations du public peuvent être adressées par écrit au commissaire-enquêteur pendant la durée de l'enquête, à Nîmes Métropole - Service Assainissement - À l'attention de Mme le commissaire-enquêteur - 3, rue du Colisée - 30947 Nîmes Cedex 9, siège de l'enquête publique.

Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront mis à la disposition du public au siège de Nîmes Métropole, aux jours et heures habituels d'ouverture.



PROPRIÉTAIRE OCCUPANT

Vous voulez réduire vos factures de chauffage, optimiser votre pouvoir d'achat et faire un geste pour l'environnement

C'est possible !

Avec des aides exceptionnelles de l'Agence Nationale de l'Habitat* et votre Communauté d'Agglomération

Travaux d'isolation :

Combles de la maison, planchers, murs périphériques,
Remplacement de vos fenêtres par des fenêtres à double vitrage

Remplacement de votre chaudière

* Dans le cadre du Plan de Relance 2009

Contact : Service Habitat de Nîmes Métropole
virginie.parison@nimes-metropole.fr - 04 66 02 54 03

se distraire

BEZOUCE

29 novembre
Marché de Noël - arènes

CABRIERES

17 octobre
21h : soirée avec les « Tombés du ciel »
Salle des fêtes - Entrée : 6 €
04 66 75 06 52 ou 06 81 42 94 33 ou
lasauce.cab @ wanadoo.fr

15 novembre
15h : Loto paroissial - Salle des fêtes

22 novembre
14h : Loto des écoles de
l'APE - Salle des fêtes

CAISSARGUES

19 octobre
9h30 : Journée publicitaire du Club
amitiés loisirs - Salle Fernand Bedos

24 octobre
20h30 : Soirée Comité de
jumelage - Salle Aldébaran

25 octobre
17h : Loto du Club Amitiés Loisirs
Salle F. Bedos

8 novembre
17h : Loto du Club de country
Salle F. Bedos

11 novembre
Repas de l'ULAC - Salle F. Bedos

14 novembre
Puces Jeunesses de Caissargues
pour Tous - Salle F. Bedos

Du 21 au 29 novembre
Salon CESAR'T - Salle Aldébaran

22 novembre
Loto de la Boule d'ivoire - Salle F. Bedos

28 novembre
20h30 : Soirée théâtre et chansons
du Comité des Fêtes - Salle F. Bedos

12 décembre
15h : spectacle de la Compagnie
Croqueti - Salle Saint-Exupéry

CLARENSAC

16 et 17 Octobre
20h30 : 6^e festival associatif gardois
avec la Compagnie GARD - Foyer

18 octobre
Randonnée pédestre du
Comité du Gard

22 octobre
Semaine Bleue (rencontre inter-
génération) - Goûter offert aux aînés
par les enfants de la commune

25 octobre
Balade de vieilles voitures
Rallye - Concours d'élégance -
Expositions proposées par le Teuf
Club Vaunageol - Vieux village

7 et 8 novembre
Foire aux santons - Foyer communal

14 novembre
Exposition photos vaunageoles
- Association Maurice Aliger

22 novembre
17h : Concert de musique
classique « L'Amourié » - Église

7 décembre
10h : Spectacle « nez@nez » par la
Compagnie Les Martos - Foyer communal

8 décembre
10h et 15h : spectacle
« Le secret de bambou calebasse »
par la Compagnie le village
musical - Foyer communal

CAVEIRAC

Du 12 au 15 novembre
L'automne en fête

21 novembre
Spectacle Trio Zéphyr
Salle Polyvalente

12 et 13 décembre
De 9h à 18h : Marché de Noël

GARONS

31 octobre et 1^{er} novembre
Les 12 comédies musicales - Mairie
- Arts Academy et salle des fêtes

Du 7 au 15 novembre
Festival du Santon - Salle des fêtes

4 décembre
Spectacle « Entre, c'est ouvert »
par la Compagnie Aco Théâtre
Salle des fêtes

13 décembre
Repas des aînés - Salle des fêtes

15 décembre
10h : Spectacle musical « Baltazar
le perroquet bavard » par la
Compagnie AGIL - école maternelle
et

15h : Spectacle de magie par
la Compagnie Les Baladins du
Château - Salle des fêtes

GENERAC

Du 21 au 24 octobre
Semaine Bleue

23 octobre
20h30 : Pièces de Jules Renard
par la troupe « Générac sur
scène » - Centre socio-culturel

25 novembre
20h30 : Spectacle Occitan
Centre socio-culturel

28 novembre
Marché de l'Avent

6 décembre
Marché de Noël

LANGLADE

21 novembre
Marché de Noël de Langlade
Festivités - Salle Polyvalente

28 novembre
Castagnade du Club Taurin Lou Pelot

16 décembre
15h : Spectacle « Galileo le
messager des étoiles » par la
Compagnie La grande Bleue

LA CALMETTE

20 novembre
20h30 : Spectacle « Le rat
débile et le rat méchant » par
la Compagnie Baudrac & Co

28 et 29 novembre
Marché de Noël - Foyer

LEDENON

Le 20 octobre
18h en mairie : Conseil municipal
des enfants et des jeunes.

14 octobre
18h30 : Réunion préparation
Téléthon - Salle du parc

17 octobre
Fête des lutins de l'APAE

18 octobre
Castagnade des Ginestes

13 novembre
19h30 : Soirée jeux de
sociétés avec les Francas

20 novembre
19h : Contes russes en balade
avec le CG du Gard

21 novembre
Loto des Ginestes

22 novembre
Repas des Ginestes

28 novembre
Bourse aux jouets de l'APAE

29 novembre
Loto des Vétérans du foot

4 décembre
21h : Spectacle « Le Père Noël est
une ordure » par la Compagnie
du Lavandin - Salle du Parc

13 décembre
Loto - Club Archéologie

MANDUEL

Du 9 au 18 octobre
Semaine du Patrimoine :
expositions - Salle des Garrigues

18 octobre
Vide grenier du Comité des Fêtes
et Randonnée Collioure - tour
Madeloc de l'AMGV

Du 16 au 20 novembre
Centenaire de l'École primaire
N. Douriou « L'école d'autrefois »
et Semaine de la Solidarité

13 décembre
Randonnée La Roque-sur-Cèze &
cascades de Sautadet de l'AMGV

MARGUERITES

17 octobre
Fête de la Picholine

17 octobre
15h : Conférence-Débat :
La Deuxième Guerre mondiale
Centre Social ESCAL
Salle Atlantide - Entrée Libre

Du 19 au 24 octobre
« Semaine Bleue »

23 octobre
17h : Projection du Film : « Nos
enfants nous accuseront » de Jean-
Paul JAUD suivie d'un débat avec
M. Chaulet, Maire de Barjac.

7 novembre
À partir de 20h : Fête Bavaroise avec
repas choucroute avec le Grand
Orchestre Karl Meyer. Salle polyvalente
Renseignements et inscriptions
auprès de l'Office municipal
des Fêtes au 04 66 75 23 25

21 novembre
Concert avec au programme
quatre groupes locaux :
« Newde », « Senses Garden »,
« The Grouak » et « Dying Flag ».
Centre Social ESCAL - Salle Atlantide

Du 23 au 29 novembre
« La peinture dans tous ses états »
Exposition picturale organisée par
l'ESCAL sur le thème : Picasso
Salle Atlantide - ESCAL - Entrée Libre

27 novembre
21h : spectacle « Anne
Baquet » par le Théâtre du
Renard - Salle polyvalente

29 novembre
15h30 : Opérette *Ciboulette*
Salle polyvalente

13 décembre
14h : Opération « Père Noël Vert » du
Secours Populaire et son spectacle de
Noël « Kobel Le Magicien et Piero le
Clown » par la Compagnie La Magie
Pour Tous. Salle Atlantide - ESCAL

17h30 : Concert de Noël donné
par l'Orchestre de Chambre
Monique Zammit - Église

MILHAUD

14 novembre
21h : Spectacle « Crésus » par la
Compagnie Cigalon - Salle des fêtes

21 novembre
21h : Salsa Flamenco par la
Compagnie Bienvenido
Salle des fêtes

NIMES

Les 15 et 16 octobre
20h : Timon d'Athènes,
Shakespeare and slam - Odéon

17 octobre
18h30 : « Pierre et Le Loup » par
l'orchestre de Nîmes / Conservatoire
de Nîmes - Théâtre Christian Liger

21 et 22 octobre
Théâtre : « Empire »
Théâtre de Nîmes

24 octobre
20h : « music-hall provisoire »
par la Compagnie Subito
Théâtre Christian Liger

31 octobre
20h : « ORIENT » et « ALIEN »
par la Compagnie Évasion et
la Compagnie Vagabond Crew
Théâtre Christian Liger

5 et 6 novembre
20h : « Partage de midi »
De Paul Claudel - Mise en scène
Yves Beaunesne - Compagnie de la
Chose Incertaine - Théâtre de Nîmes

7 novembre
20h : « Women, 68 même pas
mort » par la Compagnie Brut de
Béton - Théâtre Christian Liger

8 novembre
17h : Silete Venti
Ensemble Baroque Capriccio
Basel - Théâtre de Nîmes

8 novembre
14h30 : Loto de l'association Rêves
Gard au profit du rêve d'Audrey
et d'Alexis - Salle d'exposition
Stade des Costières - Nîmes

13 et 14 novembre
20h : « Tous les Algériens sont
des mécaniciens » De Fellag -
Avec Fellag et Marianne Épin
Théâtre de Nîmes

15 novembre
15h : « ensemble musique
oblique » théâtre Christian Liger

**17 novembre à 20h,
et 18 novembre à 19h**
« Duel » - Chorégraphie Anne
Lopez - Compagnie Les
Gens du quai - Odéon

18 novembre
15h30 et 18h30 : La Nuit, un rêve
féroce... Théâtre à partir de 6 ans
Texte de Mike Kenny - Mise en scène
Marc Lainé - Théâtre de Nîmes

19 novembre
20h30 : Concert de Jazz « Rêves
d'ici et là-bas » par Charlie
Major Jazz Gang Sidney Bechet
Tribute au profit des associations
Rêves Gard, ALAD et ANPAD
Auditorium de l'Atria - Nîmes
Tarif : 20 € - Renseignements :
04 66 02 05 40

19 et 20 novembre
20h : La Menace
Chorégraphie Anne Lopez -
Compagnie Les Gens du quai Odéon

se distraire

22 novembre

14h30 : « Un vénitien en Turquie » par la Compagnie Tiramisu - Théâtre Christian Liger

26 et 27 novembre

20 h : « La Paranoïa » de Rafael Spregelburg

Mise en scène Marcial di Fonzo Bo et Elise Vigier - Théâtre des Lucioles

27 novembre

20h : « Buffo » par Howard Buten - Théâtre Christian Liger

2 décembre

18h30 : La Maison - Chorégraphie Nathalie Pernette - Compagnie Pernette - Théâtre de Nîmes

4, 5 et 6 décembre

ANIMASUD : Carte blanche au festival d'animation de baillargues - Théâtre Christian Liger

9 décembre à 19h et le 10 décembre à 20h

« G » Giselle - Chorégraphie Garry Stewart Avec les danseurs de l'Australian Dance Theatre - Théâtre de Nîmes

14 et 15 décembre

20h : Casse-Noisette « made in China » - Cirque National de Chine - Troupe acrobatique de Dalian - Théâtre de Nîmes

15 décembre

20h : Concert « Cor de la plana » de l'Institut d'Études Occitanes du Gard - Théâtre Christian Liger
Renseignements au Caire d'Oc : 04 66 76 19 09

POULX**25 octobre**

Bourse aux jouets - Salle des fêtes
Du 6 au 8 novembre
Kermesse du Club La Garrigue - Salle des Fêtes

14 et 15 novembre

Exposition de Patchwork de l'association ACAV - de 10h à 12h et de 14h à 18h - Salle des Fêtes

21 novembre

25^e anniversaire de l'Aureto - Salle des fêtes - 18h : « Jubilé de l'Aureto »
Réservation : 04 66 75 29 93

Du 27 au 29 novembre

13^e salon d'Automne des peintres d'Alzarine - Salle des Fêtes

5 décembre

Marché de Noël de 10h à 18h - Salle des Fêtes

12 décembre

19h30 : 10^e anniversaire de l'« Opéra des Garrigues » - Salle des fêtes

REDESSAN**17 octobre**

Fête des enfants
Jardins de La Fontaine

18 octobre

Kermesse des Amis Réunis
Salle des fêtes

24 octobre

15h : Comédie musicale « Chez Margot » - Salle des fêtes

31 octobre

14h - 17h : Festival de hip-hop
Salle des fêtes

7 novembre

20h30 : Karaoké par la Chorale Rap'Ody Swing - Salle des fêtes

14 novembre

Bourse aux jouets / repas - spectacle tahitien
Salle des fêtes

22 novembre

Marché artisanal de la Jouïnesso Redessaniero - Salle des fêtes

28 novembre

Soirée dansante de l'Association de Danse de Société de Redessan
21h30 : Animation par le groupe « Feeling's » - Salle des fêtes

4 décembre

Soirée théâtrale des Caméléons - Salle des fêtes

12 décembre

15h30 : Concert - villa Rédiciano

RODILHAN**24 et 25 octobre**

Féria de l'Ultim au profit de l'association « La Clé », Arènes, anciennes écoles et centre du village.

6 novembre

Accueil des nouveaux rodilhanais - restaurant scolaire

17 novembre

Forum de l'Emploi de la vistrénque - Gymnase

5 décembre

Cérémonie commémorative

10 décembre

Concert avec les « Sans nommer » organisé par la Municipalité - Salle de spectacle du Lycée Agricole

SAINTE ANASTASIE**13 novembre**

21h : Spectacle « La Grande Jaja » par la Compagnie le P'tit théâtre d'item - Foyer

SAINTE CHAPTES**1^{er} novembre**

8h à 20h : Marché des sorcières organisé par Les sorcières de St-Chaptes - Champ de Foire
Contact : 04 66 81 21 04 / www.les-sorcières-de-st-chaptes.com

7 novembre

20h : « La balade des planches » par la Compagnie Pas de Panique-Foyer P. Clavel

11 novembre

10h : Cérémonie au Monument aux Morts - Place de l'ancienne mairie

14 novembre

Concours de belote de l'école - Foyer P. Clavel

29 novembre

14h : Loto du Club des Aînés BISCAN PA - Foyer P. Clavel

10 décembre

14h : Goûter des aînés - Foyer

11 décembre

De 16 à 18h : Marché de Noël de l'école - Foyer

12 décembre

Loto de la Paroisse Protestante - Foyer

13 décembre

14h : Loto des Crapouilloux - Famille rurale Centre aéré - Foyer

SAINTE COME**18 octobre**

Journée Randonnée Pédestre

**SAINT DIONISY****22 novembre**

Marché de Noël du Comité des Fêtes - Salle Polyvalente

28 novembre

20h30 : Concours de Belotte des Aînés Ruraux - Salle Polyvalente

13 décembre

15h : Spectacle « La femme de ménage du Père Noël » par la Compagnie Art Christal - Foyer communal

SAINT GERVASY**18 octobre**

15h : « D'un Georges à l'autre » de Feydau/Courteline par la Compagnie Baudrac and co - Foyer

7 novembre

21h : Crésus de Jean Giono par la Compagnie Cigalon - Foyer

14 novembre

21h : « Elles et lui » - par la Compagnie les cintres de Poulx - Foyer

12 décembre

18h : Spectacle « Los arenos Circus » par la Compagnie Los Arenos - Foyer socio culturel

12 décembre

9h à 12h30 - vide grenier de jeux et de jouets

13 décembre

9h à 17h - Marché de Noël

SAINTE GILLES**17 octobre**

Inauguration de la statue de Saint Jacques, par le Comité d'Accueil et des Traditions Saint-Gillois
18h - messe à l'Abbatiale

Du 20 au 23 octobre

La Semaine Bleue

25 octobre

15h : Course Avenir Espoirs aux arènes « Émile Bilhau »

et remise du trophée José Boulaire

du 30 octobre au 15 novembre

Fête de la Toussaint
Fête foraine - Allées Cazelles

31 et 1^{er} novembre

Animation de la ville par une peña

11 novembre

10h30 : Départ du défilé
Place Gambetta

11h : Cérémonie et dépôt de gerbe au monument aux morts

14 novembre

18h : Les Trophées Saint-Gillois du sport - Salle polyvalente

18 au 22 novembre
Festival du Tarot - Salle polyvalente

20 et 21 novembre

Les Rendez-vous de la BD
Médiathèque Émile Cazelles

21 novembre

De 7 à 19h : Vide-grenier de la Croix Rouge - allées Émile-Cazelles

29 novembre

18h : Concert gratuit de l'orchestre Chicuelo II - Salle polyvalente

2 décembre

Braderie et bourse aux jouets de l'association « Saint-Gilles Cœur de Ville »

14 et 15 décembre

« Los arenos Circus » par la Compagnie Los Arenos
Salle polyvalente

SERNHAC**17 octobre et 12 décembre**

Concert à l'église de Sernhac avec l'harmonie de Rognonas

L'ANTISÉMITISME DU MOYEN ÂGE À NOS JOURS**EXPOSITION**

Du 19 octobre au 7 novembre 2009
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Hôtel d'Agglomération Le Collisée
3, rue du Collisée - 30947 Nîmes

CONFÉRENCE**Mardi 3 novembre à 19h30**

Au centre communautaire - S-A Grumbach - 5, rue d'Angoulême / 30900 Nîmes

EXCLUSION ET TOLÉRANCE**Du Moyen Âge à nos jours**

De Daniel BENFREDJ, Professeur d'Histoire & Géographie
Assistant en civilisation à l'Université

THEATRE**Samedi 7 novembre à 20h30**

à l'AGORA - 2, impasse Jean Macé - 30900 Nîmes

Les mécanos de Dieu - Théâtre de la nouvelle Cigale, d'après « Grande peur et misère du III^e Reich » de Bertold Brecht

Mise en scène de Christian Chessa

Métropole

Le journal d'information de la Communauté d'Agglomération Nimoise

"LE COLSÉE", 3, RUE DU COLSÉE, 30947 NÎMES CEDEX 9
TEL. 04 66 02 55 07, FAX. 04 66 02 55 20

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : CHRISTOPHE MADALLE
DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION : DOMINIQUE PRALONG
CHARGÉE DE COMMUNICATION : CAROLINE SAVANIER
RÉDACTION ET PHOTOS : GROUPEMENT CORBIER/BONNEFOI/PICARD
MAQUETTE ET PHOTOGRAPHIE : SCOOP COMMUNICATION
IMPRESSION : IMAYE GRAPHIC - LAVAL
TIRAGE : 105 000 EXEMPLAIRES

DISTRIBUTION TOUTES BOÎTES AUX LETTRES DE
NÎMES MÉTROPOLE : CHIRIPPO-SAINT-JEAN-DE-VEDAS
DÉPÔT LÉGAL À PARUTION